

---

# DEUXIÈME TRIMESTRE 2014

## Rapport aux actionnaires

Pour la période close le 30 avril 2014

---

### La Banque Laurentienne déclare ses résultats du deuxième trimestre

#### Faits saillants du deuxième trimestre 2014

- Informations financières comme présentées et sur une base ajustée pour le deuxième trimestre 2014 :
    - Résultat net de 31,0 millions \$
    - Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 9,2 %
    - Résultat dilué par action de 0,99 \$
  
    - Résultat net ajusté de 39,4 millions \$
    - Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté de 11,9 %
    - Résultat dilué par action ajusté de 1,29 \$
  - Croissance de 18 % des portefeuilles de prêts commerciaux d'un exercice à l'autre
  - Solide performance au chapitre du crédit, avec 10,5 millions \$ de pertes sur prêts
  - Levier d'exploitation ajusté positif
  - Charge non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ ayant eu une incidence sur le résultat net comme présenté et découlant du règlement final avec la Société de Gestion AGF Limitée de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF
  - Émission couronnée de succès d'actions privilégiées, série 13, conformes à Bâle III, d'un montant de 125,0 millions \$
  - Augmentation de 0,01 \$ du dividende trimestriel sur actions ordinaires, qui s'est établi à 0,52 \$ par action
- 

La Banque Laurentienne du Canada a déclaré un résultat net ajusté de 39,4 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,29 \$, pour le deuxième trimestre 2014, comparativement à un résultat net ajusté de 39,2 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,24 \$, pour la période correspondante de 2013. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,9 % pour le deuxième trimestre 2014, en comparaison de 12,2 % pour la période correspondante de 2013. Compte tenu des éléments d'ajustement<sup>1</sup>, le résultat net a totalisé 31,0 millions \$, ou un résultat dilué par action de 0,99 \$, pour le deuxième trimestre 2014, comparativement à un résultat net de 33,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,05 \$, pour le deuxième trimestre 2013. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 9,2 % pour le deuxième trimestre 2014, par rapport à 10,4 % pour la période correspondante de 2013.

Pour la période de six mois close le 30 avril 2014, le résultat net ajusté a atteint 78,6 millions \$, soit un résultat dilué par action de 2,57 \$, par rapport à un résultat net ajusté de 78,4 millions \$, soit un résultat dilué par action de 2,54 \$, en 2013. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,8 % pour la période de six mois close le 30 avril 2014, par rapport à 12,4 % pour la période correspondante de 2013. Compte tenu des éléments d'ajustement, le résultat net s'est établi à 66,5 millions \$, soit un résultat dilué par action de 2,15 \$, pour la période de six mois close le 30 avril 2014, comparativement à 66,6 millions \$, soit un résultat dilué par action de 2,13 \$, pour la période correspondante de 2013. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 9,8 % pour la période de six mois close le 30 avril 2014, par rapport à 10,4 % pour la période correspondante de 2013.

Dans ses commentaires sur les résultats financiers de la Banque pour le deuxième trimestre 2014, Réjean Robitaille, président et chef de la direction, a indiqué : « Nous avons enregistré de solides résultats de nos principales activités au cours du trimestre, tout en poursuivant nos efforts ciblés sur l'amélioration de l'efficacité, la maximisation du levier d'exploitation et la réalisation des synergies liées aux entreprises que nous avons acquises. La qualité de crédit constante du portefeuille de prêts et le contrôle rigoureux des coûts ont contribué à la bonne performance pour le trimestre. Dans un contexte de désendettement des

---

<sup>1</sup> Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités de base de la Banque et ne tiennent donc pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Voir les rubriques sur les éléments d'ajustement et les mesures financières non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

consommateurs et de compression des marges, nous maintenons l'accent sur le développement d'activités commerciales à marge plus élevée et sur la croissance des revenus tirés de sources non sensibles aux taux d'intérêt pour stimuler davantage la croissance rentable des revenus. »

« Je suis satisfait de l'émission de 125,0 millions \$ d'actions privilégiées conformes à Bâle III qui, combinée au rachat prévu d'actions privilégiées, série 10, d'un montant de 110,0 millions \$, renforce notre structure du capital et contribue à appuyer nos stratégies de croissance », a ajouté M. Robitaille.

« Alors que nous allons de l'avant, nous maintenons notre engagement à accroître la valeur pour nos actionnaires et nous nous efforçons de générer une croissance durable du résultat dans chacun de nos secteurs d'activité, a conclu M. Robitaille. Je suis par conséquent ravi d'annoncer que le conseil d'administration a approuvé une augmentation de 0,01 \$ de notre dividende trimestriel sur actions ordinaires, pour l'établir à 0,52 \$ par action. »

## Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce rapport de gestion sont destinés à aider les actionnaires et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'activité des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, la concurrence, les notes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'environnement technologique. Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel de la Banque et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

En ce qui a trait aux avantages attendus de l'acquisition de la Compagnie de Fiducie AGF<sup>1</sup> (Fiducie AGF) et aux déclarations de la Banque à l'égard de l'augmentation du résultat par suite de cette transaction, ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la possibilité que les synergies ne se concrétisent pas dans les délais prévus; le risque de ne pouvoir intégrer rapidement et efficacement les activités; le risque lié à la réputation et la réaction des clients de B2B Banque ou de ceux de la Fiducie AGF relativement à la transaction; et le fait que la direction doive consacrer beaucoup de temps aux questions relatives aux acquisitions.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

## Table des matières

<b>Faits saillants</b> .....	<b>3</b>
<b>Revue des faits saillants</b> .....	<b>4</b>
<b>Rapport de gestion</b> .....	<b>4</b>
<b>États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités</b> .....	<b>23</b>
<b>Renseignement aux actionnaires</b> .....	<b>44</b>

<sup>1</sup> La Fiducie AGF a été fusionnée avec B2B Banque en date du 1<sup>er</sup> septembre 2013.

## Faits saillants <sup>[1]</sup>

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES					POUR LES SIX MOIS CLOS LES		
	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	VARIATION	30 AVRIL 2013	VARIATION	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2013	VARIATION
<b>Rentabilité</b>								
Revenu total	216 890 \$	216 109 \$	— %	214 850 \$	1 %	432 999 \$	428 764 \$	1 %
Résultat net	30 989 \$	35 525 \$	(13) %	33 839 \$	(8) %	66 514 \$	66 627 \$	— %
Résultat dilué par action	0,99 \$	1,16 \$	(15) %	1,05 \$	(6) %	2,15 \$	2,13 \$	1 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>[2]</sup>	9,2 %	10,5 %		10,4 %		9,8 %	10,4 %	
Marge nette d'intérêt <sup>[2]</sup>	1,68 %	1,66 %		1,68 %		1,67 %	1,66 %	
Ratio d'efficacité <sup>[2]</sup>	73,7 %	73,6 %		75,2 %		73,7 %	75,7 %	
Levier d'exploitation <sup>[2][3]</sup>	(0,1)%	8,1 %		1,3 %		2,8 %	n. s.	
<b>Par action ordinaire</b>								
Cours de l'action								
Haut	47,54 \$	47,96 \$		45,41 \$		47,96 \$	45,97 \$	
Bas	45,00 \$	44,34 \$		42,57 \$		44,34 \$	42,57 \$	
Clôture	47,08 \$	45,73 \$	3 %	44,21 \$	6 %	47,08 \$	44,21 \$	6 %
Ratio cours / résultat (quatre derniers trimestres) <sup>[4]</sup>	12,3x	11,8x		n. s.		12,3 x	n. s.	
Valeur comptable <sup>[2]</sup>	44,61 \$	44,03 \$	1 %	41,75 \$	7 %	44,61 \$	41,75 \$	7 %
Ratio cours / valeur comptable	106 %	104 %		106 %		106 %	106 %	
Dividendes déclarés	0,51 \$	0,51 \$	— %	0,49 \$	4 %	1,02 \$	0,98 \$	4 %
Rendement de l'action <sup>[2]</sup>	4,3 %	4,5 %		4,4 %		4,3 %	4,4 %	
Ratio du dividende versé <sup>[2]</sup>	51,3 %	44,1 %		46,5 %		47,4 %	46,0 %	
<b>Mesures financières ajustées</b>								
Résultat net ajusté <sup>[2]</sup>	39 375 \$	39 261 \$	— %	39 247 \$	— %	78 636 \$	78 363 \$	— %
Résultat dilué par action ajusté <sup>[2]</sup>	1,29 \$	1,29 \$	— %	1,24 \$	4 %	2,57 \$	2,54 \$	1 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté <sup>[2]</sup>	11,9 %	11,7 %		12,2 %		11,8 %	12,4 %	
Ratio d'efficacité ajusté <sup>[2]</sup>	71,7 %	71,8 %		72,4 %		71,7 %	72,5 %	
Levier d'exploitation ajusté <sup>[2][3]</sup>	0,2 %	4,9 %		0,5 %		1,1 %	n. s.	
Ratio du dividende versé ajusté <sup>[2]</sup>	39,6 %	39,6 %		39,3 %		39,6 %	38,5 %	
<b>Situation financière (en millions de dollars canadiens)</b>								
Actif au bilan	34 261 \$	33 631 \$	2 %	34 480 \$	(1) %			
Prêts et acceptations	27 233 \$	27 092 \$	1 %	27 035 \$	1 %			
Dépôts	23 759 \$	23 804 \$	— %	23 809 \$	— %			
<b>Ratio de fonds propres réglementaires selon Bâle III — base « tout compris » <sup>[5]</sup></b>								
Catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	7,6 %	7,6 %		7,6 %				
Catégorie 1	10,0 %	9,1 %		9,1 %				
Total	13,3 %	12,4 %		12,6 %				
<b>Autres renseignements</b>								
Nombre d'employés en équivalent temps plein	3 764	3 850		4 254				
Nombre de succursales	153	153		154				
Nombre de guichets automatiques	423	422		423				

- [1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.
- [2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2013, la Banque a modifié sa définition de capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, qui est maintenant mieux alignée sur les exigences réglementaires. Les mesures financières de valeur comptable par action et de rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les trimestres clos en 2013 ont été modifiées en conséquence.
- [3] Les taux de croissance trimestriels sont calculés de façon séquentielle. Le levier d'exploitation pour la période de six mois close le 30 avril 2013 est non significatif, car les résultats de 2012 n'ont pas été retraités pour tenir compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.
- [4] Les ratios cours/résultat pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 avril 2013 sont non significatifs, car les résultats de 2012 n'ont pas été retraités pour tenir compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.
- [5] Les ratios de fonds propres réglementaires pour 2013 sont présentés comme déposés auprès du BSIF et n'ont pas été ajustés pour tenir compte de l'incidence des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.

## Revue des faits saillants

**Particuliers et entreprises** — Les **services aux entreprises** ont généré une forte croissance au cours du trimestre. En outre, le portefeuille de prêts commerciaux a augmenté de 18 % sur une période de douze mois, et s'approche maintenant du cap des 3,0 milliards \$. La stratégie de spécialisation contribue à ces excellents résultats. Les directeurs de comptes récemment embauchés sont de plus en plus productifs et offrent déjà une offre à valeur ajoutée à leurs clients. Dans le domaine du crédit-bail et du financement d'équipements, les équipes, systèmes et processus sont à présent solidement en place. L'offre est bien accueillie sur le marché et un solide carnet de commandes est en formation. Les services aux entreprises continue de se positionner comme l'un des moteurs de la croissance de la Banque. — Les **services aux particuliers** bénéficient des investissements pour améliorer le site Web de la Banque. Grâce aux nombreuses améliorations apportées à la plateforme transactionnelle, le nombre d'utilisateurs de *BLCDirect* a augmenté de 30 % au cours des six derniers mois. La Banque s'est engagée à améliorer son offre internet afin de s'assurer de satisfaire les besoins, attentes et préférences des clients.

**B2B Banque** a élargi son offre avec l'ajout, vers la fin du trimestre, de deux nouveaux produits de prêts hypothécaires destinés aux courtiers hypothécaires et à leurs clients. B2B Banque propose ainsi l'une des gammes de produits les plus complètes de l'industrie. En plus des prêts hypothécaires assurés et conventionnels, B2B Banque offre des solutions hypothécaires alternatives s'adressant aux emprunteurs qui, en raison de leur situation d'emploi ou de leurs antécédents de crédit, ne peuvent se qualifier pour des prêts plus traditionnels. Il s'agit d'une autre étape visant à renforcer le statut de B2B Banque comme chef de file des services destinés aux conseillers financiers et aux courtiers partout au Canada. De plus, la Banque a conclu une entente avec la Société de Gestion AGF visant le règlement final de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF pour un montant de 10,0 millions \$.

**Valeurs mobilières Banque Laurentienne** a organisé, en avril 2014, sa première conférence annuelle pour les investisseurs institutionnels sur les petites capitalisations. L'événement a connu un franc succès alors que 35 sociétés ont présenté leurs activités devant un public de près de 200 investisseurs institutionnels provenant de partout au Canada. Ce succès démontre l'expérience et la réputation de l'équipe Institutionnel - Actions de Valeurs mobilières Banque Laurentienne, et il confirme la validité de sa stratégie, axée sur le créneau des entreprises de petites capitalisations. Ce groupe demeure bien positionné pour tirer davantage parti de son expertise dans le marché des petites capitalisations.

Le soutien de l'ensemble des activités de la Banque demande une solide capitalisation. Au cours du trimestre, la Banque a émis des actions privilégiées, série 13, portant un taux de dividende annuel de 4,3 %, pour un montant total de 125,0 millions \$. Par ailleurs, après la fin du trimestre, la Banque a annoncé qu'elle procédera au rachat, le 15 juin 2014, de la totalité de ses actions privilégiées, série 10, portant un taux de dividende annuel de 5,3 %, pour un montant de 110,0 millions \$. En plus de viser l'optimisation du capital, l'approche proactive de la Banque dans sa gestion du capital contribuera à réduire ses coûts de financement.

En mars 2014, la Banque a rendu public son rapport de responsabilité sociale pour l'exercice 2013. En tant que citoyen corporatif responsable, la Banque se préoccupe de toutes ses parties prenantes dans l'élaboration de ses stratégies, tout comme dans la mise en œuvre de ses décisions d'affaires. En prêtant une attention toute particulière à sa gouvernance en matière de composition et de diversité de son conseil d'administration, de gestion des relations avec ses actionnaires et les marchés financiers, des programmes relatifs aux ressources humaines destinés à ses dirigeants et ses employés, ou de son engagement communautaire, la Banque veille à ce que ses pratiques d'affaires soient à la fois efficaces et équitables pour ses actionnaires, clients, employés et partenaires.

## Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion présente une analyse, par la direction, de la situation financière de la Banque au 30 avril 2014, ainsi que de sa performance au cours du trimestre et de la période de six mois clos à cette date. Le présent rapport de gestion, daté du 4 juin 2014, doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 30 avril 2014, préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Le rapport annuel 2013 de la Banque fournit des informations supplémentaires relatives à des sujets tels que la gestion des risques, les estimations et les méthodes comptables critiques et les arrangements hors bilan.

Des informations additionnelles relatives à la Banque Laurentienne du Canada, y compris la Notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse [www.banquelaurentienne.ca](http://www.banquelaurentienne.ca), et sur le site de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## Adoption de la norme comptable IFRS modifiée relative aux avantages du personnel

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2013, la Banque a adopté les modifications à la Norme internationale d'information financière (IFRS) relative aux avantages du personnel, qui exige le retraitement de l'information comparative et des mesures financières de 2013 de la Banque. Des informations additionnelles sur l'incidence de l'adoption figurent également dans les notes des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et dans les informations supplémentaires présentées pour le deuxième trimestre 2014.

## Perspectives économiques

L'économie nord-américaine a repris le chemin de la croissance au cours du printemps. Les perspectives, notamment aux États-Unis, sont prometteuses, en raison du regain de confiance des sociétés, des consommateurs, des travailleurs et des gouvernements américains. Par conséquent, la Réserve fédérale a continué de réduire son programme incitatif d'achat d'actifs et a commencé à se pencher sur sa politique à taux d'intérêt directeur quasi nul. Toutefois, compte tenu du bas niveau de l'inflation, les hausses de taux ne sont pas anticipées avant le deuxième semestre de 2015.

Au Canada, le secteur des biens est en meilleure position pour tirer parti de l'amélioration de la demande des États-Unis et de la dépréciation de la monnaie. La croissance du secteur des services, qui est, dans une plus grande mesure, stimulée par la demande intérieure, devrait cependant continuer d'être plus modérée. Dans l'ensemble, il est prévu que l'activité économique continuera de croître, mais à un rythme plus lent d'environ 2 %, d'ici la fin de 2014. En outre, l'inflation ne devrait remonter que légèrement du creux atteint au début de 2014. Ce contexte devrait procurer à la Banque du Canada la souplesse nécessaire pour reporter toute augmentation à son taux directeur jusqu'à la fin 2015 au plus tôt, et dans tous les cas, seulement après une augmentation par la Réserve Fédérale. La légère hausse de taux d'intérêt qui suivra ne devrait pas exercer de pressions indues sur les ménages et l'abordabilité des propriétés et devrait favoriser un atterrissage en douceur du secteur de l'habitation canadien.

## Performance financière 2014

Le tableau ci-dessous présente les objectifs financiers définis par la direction pour l'exercice 2014, ainsi que la performance de la Banque jusqu'à maintenant. Ces objectifs financiers sont fondés sur les hypothèses présentées à la page 21 du rapport annuel 2013 de la Banque, à la rubrique « Hypothèses clés à la base des objectifs de la Banque », et ne tiennent pas compte des éléments d'ajustement<sup>1</sup>.

OBJECTIFS FINANCIERS 2014 <sup>[1]</sup>	OBJECTIFS DE 2014	POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2014
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	10,5 % à 12,5 %	11,8 %
Résultat net ajusté (en millions de dollars)	145,0 \$ à 165,0 \$	78,6 \$
Ratio d'efficacité ajusté	72,5 % à 69,5 %	71,7 %
Levier d'exploitation ajusté <sup>[2]</sup>	Positif	1,1 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires – base « tout compris »	> 7,0 %	7,6 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[2] Aux fins du calcul des données correspondant aux objectifs de 2014, les taux de croissance depuis le début de l'exercice sont calculés d'un exercice à l'autre (c'est-à-dire les taux de la période considérée par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent).

D'après les résultats de la période de six mois close le 30 avril 2014 et les prévisions actuelles, la direction croit que la Banque est en voie de réaliser ses objectifs, tels qu'ils ont été définis au début de l'exercice. La bonne croissance interne des activités commerciales à marge plus élevée, les stratégies visant à diversifier les autres revenus, un contrôle rigoureux des dépenses et la solide qualité du crédit devraient continuer d'être les inducteurs importants de la performance financière globale de la Banque pour l'exercice.

<sup>1</sup> Voir les rubriques sur les éléments d'ajustement et les mesures financières non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

## Analyse des résultats consolidés

### RÉSULTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS <sup>[1]</sup>

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2013
Revenu net d'intérêt	138 726 \$	140 856 \$	140 430 \$	279 582 \$	282 774 \$
Autres revenus	78 164	75 253	74 420	153 417	145 990
Revenu total	216 890	216 109	214 850	432 999	428 764
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	5 498	1 136	1 224	6 634	2 280
Provisions pour pertes sur prêts	10 500	10 500	9 000	21 000	17 000
Frais autres que d'intérêt	159 904	159 133	161 630	319 037	324 723
Résultat avant impôts sur le résultat	40 988	45 340	42 996	86 328	84 761
Impôts sur le résultat	9 999	9 815	9 157	19 814	18 134
Résultat net	30 989 \$	35 525 \$	33 839 \$	66 514 \$	66 627 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	2 501	2 501	4 059	5 002	6 592
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	28 488 \$	33 024 \$	29 780 \$	61 512 \$	60 035 \$
Résultat par action dilué	0,99 \$	1,16 \$	1,05 \$	2,15 \$	2,13 \$

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

### Éléments d'ajustement

La Banque a désigné certains montants comme étant des éléments d'ajustement et a ajusté les résultats selon les PCGR pour faciliter la compréhension de la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Les éléments d'ajustement sont inclus dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque. La Banque évalue la performance sur la base des PCGR et sur une base ajustée et considère que ces deux mesures fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance. Les résultats ajustés et les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Des commentaires sur l'utilisation et les limites de ces mesures figurent à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » ci-après.

### INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT <sup>[1][2]</sup>

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2013
<b>Incidence sur le résultat net</b>					
Résultat net comme présenté	30 989 \$	35 525 \$	33 839 \$	66 514 \$	66 627 \$
<b>Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat</b>					
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle					
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	1 026	836	902	1 862	1 680
Réévaluation de la contrepartie éventuelle	4 100	—	—	4 100	—
Frais liés aux regroupements d'entreprises <sup>[3]</sup>					
Frais liés à l'intégration des sociétés MRS	—	474	1 332	474	5 650
Frais liés à l'intégration de la Fiducie AGF	3 260	2 426	3 174	5 686	4 406
	8 386	3 736	5 408	12 122	11 736
Résultat net ajusté	39 375 \$	39 261 \$	39 247 \$	78 636 \$	78 363 \$
<b>Incidence sur le résultat dilué par action</b>					
Résultat dilué par action comme présenté	0,99 \$	1,16 \$	1,05 \$	2,15 \$	2,13 \$
Éléments d'ajustement	0,29	0,13	0,19	0,42	0,42
Résultat dilué par action ajusté <sup>[4]</sup>	1,29 \$	1,29 \$	1,24 \$	2,57 \$	2,54 \$

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[3] Également appelés frais liés aux transactions et d'intégration.

[4] L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour le trimestre clos le 30 avril 2014 et pour le semestre clos le 30 avril 2013.

### **Trimestre clos le 30 avril 2014 comparativement au trimestre clos le 30 avril 2013**

Le résultat net a totalisé 31,0 millions \$, ou un résultat dilué par action de 0,99 \$, pour le deuxième trimestre 2014, par rapport à 33,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,05 \$, pour le deuxième trimestre 2013.

Le résultat net ajusté s'est établi à 39,4 millions \$ pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2014, en légère hausse par rapport à 39,2 millions \$ au trimestre correspondant de 2013, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,29 \$, par rapport à 1,24 \$ en 2013. Le calcul du résultat net dilué par action du deuxième trimestre 2013 tenait compte d'un dividende final de 1,5 million \$ sur les actions privilégiées, série 9, rachetées en mars 2013.

#### **Revenu total**

Le revenu total a augmenté de 2,0 millions \$, ou 1 %, pour atteindre 216,9 millions \$ au deuxième trimestre 2014, en regard de 214,9 millions \$ au deuxième trimestre 2013, la hausse de 5 % des autres revenus d'un exercice à l'autre ayant été en partie contrebalancée par la légère baisse du revenu net d'intérêt.

Le **revenu net d'intérêt** a diminué de 1,7 million \$, pour s'établir à 138,7 millions \$ pour le deuxième trimestre 2014, par rapport à 140,4 millions \$ au deuxième trimestre 2013. Au deuxième trimestre 2014, l'incidence, sur le revenu, de la diminution des volumes de prêts personnels a été partiellement contrebalancée par des recouvrements d'intérêts attribuables à des règlements favorables dans le portefeuille de prêts commerciaux. Dans l'ensemble, les marges se sont maintenues à 1,68 % au cours du trimestre, la retarification défavorable des prêts et dépôts arrivant à échéance dans le contexte de très faibles taux d'intérêt des douze derniers mois ayant été compensée par les recouvrements d'intérêts plus élevés susmentionnés et par une meilleure composition des actifs.

Les **autres revenus** ont augmenté de 3,7 millions \$, ou 5 %, pour atteindre 78,2 millions \$ au deuxième trimestre 2014, comparativement à 74,4 millions \$ au deuxième trimestre 2013. La hausse des revenus tirés des activités de courtage, notamment sur le marché des titres de capitaux propres de sociétés à petite capitalisation, ainsi que les commissions toujours solides sur les ventes de fonds communs de placement ont été les principaux facteurs à contribuer à l'augmentation d'un exercice à l'autre. Ces résultats solides ont été en partie contrebalancés par la diminution des revenus de trésorerie et de marchés financiers, du fait essentiellement de la baisse des revenus tirés des activités de négociation. De plus, conformément à sa stratégie de syndication, la Banque a conclu la vente de prêts hypothécaires commerciaux d'un montant de 102,4 millions \$ au deuxième trimestre 2014, qui a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 3,7 millions \$ dans les autres revenus, y compris un montant de 1,2 million \$ comptabilisé dans les résultats du secteur d'activité Particuliers et Entreprises et un montant de 2,5 millions \$ dans les résultats du secteur Autres. Dans le cadre d'une transaction similaire, un profit de 3,7 millions \$ sur la vente d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux totalisant 94,7 millions \$ avait été comptabilisé au deuxième trimestre 2013.

#### **Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle**

Au deuxième trimestre 2014, le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle s'est élevé à 5,5 millions \$, en comparaison de 1,2 million \$ au deuxième trimestre 2013. Les résultats du deuxième trimestre 2014 comprennent une charge additionnelle non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ comptabilisée pour tenir compte de l'incidence d'une entente conclue le 30 mai 2014 avec la Société de Gestion AGF Limitée visant le règlement de la contrepartie éventuelle d'un montant maximal de 20,0 millions \$ fondée sur la performance au chapitre du crédit du portefeuille de prêts acquis de la Fiducie AGF, pour un montant total moins élevé, soit 10,0 millions \$. Ce montant représentera le paiement final dans le cadre de l'acquisition de la Fiducie AGF. L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est élevé à 1,4 million \$ au deuxième trimestre 2014, un niveau essentiellement inchangé par rapport au deuxième trimestre 2013. Voir la note 13 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

#### **Provisions pour pertes sur prêts**

Les provisions pour pertes sur prêts ont augmenté de 1,5 million \$, passant de 9,0 millions \$ au deuxième trimestre 2013 à 10,5 millions \$ au deuxième trimestre 2014, la Banque ayant maintenu son approche prudente en matière d'établissement des provisions pour pertes sur prêts. Les pertes sur prêts sont néanmoins demeurées basses, un niveau qui reflète la qualité globale sous-jacente des portefeuilles de prêts. Voir la rubrique « Gestion des risques » pour de plus amples renseignements.

#### **Frais autres que d'intérêt**

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 1,7 million \$, pour s'établir à 159,9 millions \$ au deuxième trimestre 2014, par rapport à 161,6 millions \$ au deuxième trimestre 2013, du fait principalement de la baisse des frais liés aux transactions et d'intégration. Les autres frais autres que d'intérêt de la Banque sont demeurés inchangés grâce à un contrôle rigoureux des coûts, aux synergies liées aux acquisitions et à la revue de processus.

Les **salaires et avantages du personnel** ont baissé de 2,6 millions \$, ou 3 %, comparativement au deuxième trimestre 2013, pour atteindre 84,4 millions \$ au deuxième trimestre 2014, surtout en raison de la réduction de l'effectif découlant des synergies liées aux acquisitions réalisées au cours des douze derniers mois et de l'optimisation de certaines activités au quatrième trimestre 2013. La hausse régulière des salaires, l'augmentation de la rémunération liée à la performance et la légère hausse des dépenses liées aux régimes d'assurance collective ont en partie contrebalancé cette baisse d'un exercice à l'autre.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont augmenté de 3,0 millions \$ pour s'établir à 45,6 millions \$ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2013. L'augmentation découle surtout des coûts de TI plus importants associés à la croissance continue des affaires, aux exigences réglementaires et aux offres de services virtuels bonifiées. La hausse de la charge d'amortissement associée à l'achèvement de projets de TI liés à la réglementation et celle des coûts de location des locaux loués pour les équipes de projets de développement des TI ont également contribué à cette augmentation.

Les **autres frais autres que d'intérêt** ont diminué de 0,5 million \$ en comparaison du deuxième trimestre 2013, pour s'établir à 25,4 millions \$ au deuxième trimestre 2014. La diminution reflète principalement les synergies de coûts réalisées dans B2B Banque ainsi que le contrôle rigoureux continu des dépenses discrétionnaires à l'échelle de la Banque en raison du contexte de ralentissement de la croissance.

Les **frais liés aux transactions et d'intégration** pour le deuxième trimestre 2014 ont totalisé 4,4 millions \$ par rapport à 6,1 millions \$ il y a un an, et avaient surtout trait aux coûts de conversion des systèmes de TI, aux salaires, aux honoraires professionnels et aux autres frais, étant donné que les activités d'intégration des activités de la Fiducie AGF tirent à leur fin.

Le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 71,7 % au deuxième trimestre 2014, contre 72,4 % au deuxième trimestre 2013, du fait principalement de l'augmentation des autres revenus, des synergies découlant du processus d'intégration, ainsi que du contrôle continu et rigoureux des coûts et des efforts visant à rationaliser les activités. La Banque continue d'investir dans des initiatives stratégiques visant à assurer la croissance et l'efficacité dans chacun de ses secteurs d'activité.

### Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 30 avril 2014, la charge d'impôt s'est élevée à 10,0 millions \$, et le taux d'imposition effectif s'est établi à 24,4 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger. Pour le trimestre clos le 30 avril 2013, la charge d'impôt s'est élevée à 9,2 millions \$, et le taux d'imposition effectif s'est établi à 21,3 %. Pour le trimestre clos le 30 avril 2014, l'augmentation du taux d'imposition effectif d'un exercice à l'autre découlait d'une charge non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ comptabilisée par suite du règlement final de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF. Sur une base ajustée, le taux d'imposition effectif a été de 22,7 % au deuxième trimestre 2014, en comparaison de 22,1 % pour le deuxième trimestre 2013.

### Six mois clos le 30 avril 2014 comparativement aux six mois clos le 30 avril 2013

Le résultat net s'est établi à 66,5 millions \$, soit un résultat dilué par action de 2,15 \$, pour la période de six mois close le 30 avril 2014, comparativement à 66,6 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,13 \$, pour les six mois clos le 30 avril 2013. Le résultat net ajusté s'est établi à 78,6 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2014, un niveau essentiellement inchangé par rapport à 78,4 millions \$ en 2013, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 2,57 \$, par rapport à 2,54 \$ en 2013.

### Revenu total

Le revenu total a augmenté de 4,2 millions \$, ou 1 %, pour atteindre 433,0 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2014, comparativement à 428,8 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2013. L'augmentation de 5 % des autres revenus d'un exercice à l'autre a été en partie contrebalancée par la baisse du revenu net d'intérêt.

Le **revenu net d'intérêt** a diminué de 3,2 millions \$, pour s'établir à 279,6 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2014, par rapport à 282,8 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2013, du fait essentiellement du volume plus faible de prêts personnels et des pénalités sur les remboursements anticipés des prêts hypothécaires résidentiels moins élevées, compensés en partie par l'amélioration des marges. Comparativement aux six mois clos le 30 avril 2013, les marges ont augmenté de 1 point de base, pour s'établir à 1,67 % pour les six mois clos le 30 avril 2014.

Les **autres revenus** ont augmenté de 7,4 millions \$, ou 5 %, pour s'établir à 153,4 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2014, en comparaison de 146,0 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2013. Les commissions sur prêts plus élevées découlant de l'intensification des activités et des pénalités sur les remboursements anticipés de prêts dans les portefeuilles de prêts commerciaux, qui ont totalisé 1,8 million \$ au premier trimestre 2014, ont contribué à cette augmentation d'un exercice à l'autre, au même titre que les commissions toujours solides sur la vente de fonds communs de placement et les revenus d'assurance et revenus tirés des activités de négociation plus importants. Ces améliorations considérables ont été en partie contrebalancées

par la diminution des revenus de trésorerie et de marchés financiers, attribuable essentiellement aux activités de négociation au cours des six mois clos le 30 avril 2014. En outre, comme il est mentionné précédemment, la Banque a comptabilisé un profit de 3,7 millions \$ sur la vente d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux au deuxième trimestre 2014, comparativement à un profit similaire de 3,7 millions \$ au deuxième trimestre 2013.

### **Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle**

Pour la période de six mois close le 30 avril 2014, le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle s'est élevé à 6,6 millions \$, en comparaison de 2,3 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2013. Comme il est mentionné précédemment, une charge additionnelle non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ a été comptabilisée au deuxième trimestre 2014 par suite du règlement final de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF pour un montant de 10,0 millions \$. L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis a totalisé 2,5 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2014, soit essentiellement le même montant que pour les six mois clos le 30 avril 2013. Voir la note 13 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

### **Provisions pour pertes sur prêts**

Les provisions pour pertes sur prêts ont augmenté de 4,0 millions \$, pour passer de 17,0 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2013 à 21,0 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2014. Cette augmentation reflète un retour à la normale du niveau global des pertes sur prêts par rapport aux niveaux de 2013, bien que le niveau demeure encore comparativement bas. Voir la rubrique « Gestion des risques » pour de plus amples renseignements.

### **Frais autres que d'intérêt**

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 5,7 millions \$, pour s'établir à 319,0 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2014, contre 324,7 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2013. Cette diminution reflète principalement la baisse des frais liés aux transactions et d'intégration, tandis que les autres frais autres que d'intérêt de la Banque sont demeurés inchangés grâce à un contrôle rigoureux des coûts et à l'examen des processus.

Les **salaires et avantages du personnel** ont baissé de 8,2 millions \$, ou 5 %, pour s'établir à 169,9 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2014 comparativement aux six mois clos le 30 avril 2013, surtout en raison de la réduction de l'effectif découlant des synergies liées aux acquisitions réalisées au cours des douze derniers mois et de l'optimisation de certaines activités au quatrième trimestre 2013, contrebalancées en partie par la hausse régulière des salaires. La rémunération liée à la performance plus basse et les coûts des régimes de retraite moins élevés ont également contribué à la baisse d'un exercice à l'autre.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont augmenté de 10,1 millions \$ pour s'établir à 91,6 millions \$ par rapport à ceux de la période de six mois close le 30 avril 2013. Comme il a été mentionné précédemment, l'augmentation découle principalement de la hausse des coûts de TI associés à la croissance continue des affaires, aux exigences réglementaires et aux offres de services virtuels bonifiées. La hausse de la charge d'amortissement associée à l'achèvement de projets de TI liés à la réglementation et celle des coûts de location ont également contribué à l'augmentation.

Les **autres frais autres que d'intérêt** ont diminué de 2,3 millions \$, pour s'établir à 49,1 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2014, contre 51,4 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2013. Les synergies étant en voie de réalisation, la Banque a continué d'exercer un contrôle rigoureux des dépenses discrétionnaires dans un contexte de ralentissement de la croissance.

Les **frais liés aux transactions et d'intégration** pour les six mois clos le 30 avril 2014 ont totalisé 8,4 millions \$ par rapport à 13,7 millions \$ il y a un an et avaient surtout trait aux coûts de conversion des systèmes de TI, aux salaires, aux honoraires professionnels, aux coûts de relocalisation des employés et aux autres frais liés principalement à l'intégration des activités de la Fiducie AGF.

Le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 71,7 % pour la période de six mois close le 30 avril 2014, comparativement à 72,5 % pour la période de six mois close le 30 avril 2013. Sur la même base, la Banque a généré un levier d'exploitation positif de 1,1 % d'un exercice à l'autre, du fait principalement de l'augmentation des autres revenus, des synergies découlant du processus d'intégration, du contrôle continu et rigoureux des coûts et des efforts visant à rationaliser ses activités.

### **Impôts sur le résultat**

Pour la période de six mois close le 30 avril 2014, la charge d'impôt comme présentée s'est élevée à 19,8 millions \$ et le taux d'imposition effectif comme présenté s'est établi à 23,0 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger.

Pour la période de six mois close le 30 avril 2013, la charge d'impôt a atteint 18,1 millions \$ et le taux d'imposition effectif a été de 21,4 %. L'augmentation d'un exercice à l'autre du taux d'imposition pour la période de six mois close le 30 avril 2014 découlait d'une charge non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ comptabilisée au deuxième trimestre 2014 par suite du règlement final de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF. Sur une base ajustée, le taux d'imposition effectif a été de 22,4 % pour la période de six mois close le 30 avril 2014, par rapport à 22,2 % pour la période correspondante de 2013.

### **Trimestre clos le 30 avril 2014 comparativement au trimestre clos le 31 janvier 2014**

Le résultat net a atteint 31,0 millions \$, soit un résultat dilué par action de 0,99 \$, pour le deuxième trimestre 2014, par rapport à 35,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,16 \$, pour le premier trimestre 2014. Le résultat net ajusté a atteint 39,4 millions \$, soit un résultat dilué par action ajusté de 1,29 \$, par rapport à 39,3 millions \$, soit un résultat dilué par action ajusté de 1,29 \$, pour le premier trimestre 2014.

Le revenu total a augmenté pour s'établir à 216,9 millions \$ au deuxième trimestre 2014, comparativement à 216,1 millions \$ pour le trimestre précédent. Le revenu net d'intérêt a enregistré une baisse séquentielle de 2,1 millions \$, pour s'établir à 138,7 millions \$ au deuxième trimestre 2014, du fait principalement que le deuxième trimestre comptait trois jours de moins. Le revenu net d'intérêt pour le deuxième trimestre comprenait aussi des recouvrements d'intérêts découlant de règlements favorables dans le portefeuille de prêts commerciaux. La marge nette d'intérêt s'est accrue séquentiellement de 2 points de base, pour passer de 1,66 % au premier trimestre 2014 à 1,68 % au deuxième trimestre 2014. Cet accroissement découlait surtout des recouvrements d'intérêts, qui ont plus que compensé le léger resserrement des marges des prêts et des dépôts.

Les autres revenus ont augmenté séquentiellement de 2,9 millions \$, du fait surtout d'un profit de 3,7 millions \$ à la vente d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux de 102,4 millions \$ au deuxième trimestre ainsi que des revenus tirés des activités de courtage plus élevés, contrebalancés en partie par les revenus de trésorerie et de marchés financiers plus bas. Au cours du premier trimestre 2014, les autres revenus comprenaient également des pénalités sur remboursements anticipés de prêts de 1,8 million \$ dans les portefeuilles de prêts commerciaux.

Le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle s'est élevé à 5,5 millions \$ au deuxième trimestre 2014, en comparaison de 1,1 million \$ au trimestre précédent, du fait principalement de la charge susmentionnée de 4,1 millions \$ comptabilisée par suite du règlement final de la contrepartie éventuelle. Voir la note 13 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Les provisions pour pertes sur prêts sont demeurées basses, à 10,5 millions \$, au deuxième trimestre 2014, soit au même niveau qu'au premier trimestre 2014, reflet de la haute qualité continue du portefeuille. Voir la rubrique « Gestion des risques » pour de plus amples renseignements.

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 159,9 millions \$ au deuxième trimestre 2014, comparativement à 159,1 millions \$ au premier trimestre 2014. Les frais liés aux transactions et d'intégration ont augmenté pour s'établir à 4,4 millions \$ au deuxième trimestre 2014, par rapport à 3,9 millions \$ au premier trimestre 2014. Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration, les frais autres que d'intérêt sont demeurés inchangés séquentiellement, ce qui s'explique essentiellement par le fait que le deuxième trimestre comptait trois jours de moins, ce facteur ayant été contrebalancé en partie par la hausse régulière des salaires pendant un trimestre complet, la Banque continuant son contrôle rigoureux des coûts.

## Situation financière

### BILAN RÉSUMÉ <sup>[1]</sup>

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 30 AVRIL 2014	AU 31 OCTOBRE 2013	AU 30 AVRIL 2013
<b>ACTIF</b>			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	215 508 \$	208 838 \$	317 013 \$
Valeurs mobilières	4 532 598	4 480 525	5 756 762
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	1 582 181	1 218 255	545 974
Prêts et acceptations, montant net	27 110 647	27 113 107	26 920 674
Autres actifs	820 062	890 301	939 178
	<b>34 260 996 \$</b>	<b>33 911 026 \$</b>	<b>34 479 601 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>			
Dépôts	23 758 753 \$	23 927 350 \$	23 808 825 \$
Autres passifs	3 557 742	3 129 918	3 347 240
Dette liée aux activités de titrisation	4 896 007	4 974 714	5 473 470
Dette subordonnée	446 485	445 473	444 469
Passif lié aux actions privilégiées	120 946	—	—
Capitaux propres	1 481 063	1 433 571	1 405 597
	<b>34 260 996 \$</b>	<b>33 911 026 \$</b>	<b>34 479 601 \$</b>

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

L'actif au bilan s'élevait à 34,3 milliards \$ au 30 avril 2014, en hausse de 0,3 milliard \$, ou 1 %, par rapport à la clôture de l'exercice 2013. Au cours des douze derniers mois, l'actif au bilan a diminué de 0,2 milliard \$.

### Liquidités

Les liquidités, y compris la trésorerie, les dépôts auprès d'autres banques, les valeurs mobilières et les valeurs acquises en vertu de conventions de revente, ont totalisé 6,3 milliards \$ au 30 avril 2014, une hausse de 422,7 millions \$, ou 7 %, comparativement au 31 octobre 2013. Ce niveau plus élevé soutient la croissance des prêts, notamment dans les portefeuilles de prêts commerciaux, tout en maintenant des sources de financement diversifiées. Les liquidités, en pourcentage de l'actif total, sont demeurées relativement inchangées, à 18 %, par rapport au 31 octobre 2013. La Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités et de détenir des liquidités suffisantes pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

### Prêts

Les prêts et les acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, se sont établis à 27,1 milliards \$ au 30 avril 2014, soit au même niveau qu'au 31 octobre 2013. Sur la base du montant brut, la croissance interne soutenue des portefeuilles de prêts commerciaux à marge plus élevée a plus que contrebalancé la diminution dans les portefeuilles de prêts personnels et de prêts hypothécaires résidentiels. Les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté de 192,9 millions \$, ou 7 %, depuis le 31 octobre 2013, et les prêts hypothécaires commerciaux ont progressé de 47,1 millions \$, ou 2 %, par rapport à la même période, la Banque ayant poursuivi ses efforts visant à développer ces moteurs de la croissance. La vente de prêts hypothécaires commerciaux d'un montant de 102,4 millions \$ au cours du deuxième trimestre 2014 a partiellement réduit la croissance du portefeuille sous-jacent. Les prêts personnels ont enregistré une baisse de 166,1 millions \$, ou 2 %, depuis le 31 octobre 2013, imputable essentiellement à la réduction des portefeuilles de prêts à l'investissement. Les prêts hypothécaires résidentiels ont diminué légèrement de 69,8 millions \$ depuis le 31 octobre 2013, du fait essentiellement de l'incidence combinée du ralentissement de la croissance en 2014 et de l'accent mis à l'heure actuelle par le secteur d'activité B2B Banque sur l'intégration dans le but de jeter les bases de la croissance future.

### Dépôts

Les dépôts personnels ont atteint 19,2 milliards \$ au 30 avril 2014, soit relativement le même niveau qu'au 31 octobre 2013. Les dépôts d'entreprises et autres, qui comprennent les dépôts institutionnels, ont baissé légèrement de 0,1 milliard \$, ou 1 %, depuis le 31 octobre 2013, pour s'établir à 4,6 milliards \$ au 30 avril 2014. Cette baisse est conforme à la croissance modérée des

portefeuilles de prêts de la Banque au cours de la période de six mois. Par ailleurs, la Banque continue de concentrer ses efforts sur la collecte de dépôts personnels et de maintenir cette base de financement de détail solide. Les dépôts personnels représentaient 81 % du total des dépôts au 30 avril 2014, un niveau inchangé par rapport à la clôture de l'exercice 2013.

### Autres passifs

La dette liée aux activités de titrisation et la dette subordonnée n'ont pratiquement pas changé depuis le 31 octobre 2013 et se sont établies respectivement à 4,9 milliards \$ et 0,4 milliard \$ au 30 avril 2014.

Le 3 avril 2014, la Banque a émis 5 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 13, conformes à Bâle III (les « actions privilégiées, série 13 »), à un prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 125,0 millions \$, 120,9 millions \$ compte tenu des frais d'émission de 4,1 millions \$, et portant un taux de dividende annuel de 4,3 %. Les actions privilégiées, série 13 sont comptabilisées à titre de passifs puisque la Banque pourrait être tenue de convertir la totalité ou une partie des actions privilégiées en un nombre variable d'actions ordinaires si un événement déclencheur de non-viabilité se produisait. Lorsque déclarés, les dividendes sur ces actions privilégiées seront comptabilisés directement dans les capitaux propres, au poste des résultats non distribués. Voir la note 7 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

### Capitaux propres

Les capitaux propres étaient de 1 481,1 millions \$ au 30 avril 2014, comparativement à 1 433,6 millions \$ au 31 octobre 2013. Cette augmentation est principalement attribuable à la contribution au résultat net généré au cours du premier semestre, déduction faite des dividendes déclarés. De plus, l'émission de 210 733 nouvelles actions ordinaires en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions a contribué davantage à l'accroissement des capitaux propres. La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque<sup>1</sup> a augmenté et s'établissait à 44,61 \$ au 30 avril 2014, comparativement à 43,19 \$ au 31 octobre 2013. Au 29 mai 2014, 28 743 230 actions ordinaires et 20 000 options d'achat d'actions étaient en circulation.

## Gestion du capital

### Fonds propres réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) qui découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et intitulé *Bâle III : Dispositif réglementaire mondial visant à renforcer la résilience des établissements et systèmes bancaires*. Selon les exigences transitoires de la ligne directrice intitulée Normes de fonds propres du BSIF (la ligne directrice NFP), les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres ont été établis à respectivement 4,0 %, 5,5 % et 8,0 % pour 2014 et, pour la Banque, seront ajustés progressivement pour atteindre respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % d'ici 2019, compte tenu de l'incidence de la réserve de conservation des fonds propres.

Dans sa ligne directrice NFP, le BSIF a indiqué qu'il s'attendait à ce que les institutions de dépôts atteignent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires au moins équivalents aux ratios minimums de 2019 majorés de la réserve de conservation (la base « tout compris »). La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Voir la page 41 du rapport annuel 2013 de la Banque à la rubrique « Gestion du capital » pour des renseignements additionnels sur la mise en œuvre de Bâle III par la Banque.

En août 2013, le BSIF a publié une ligne directrice qui clarifiait l'application de l'ajustement de l'évaluation du crédit (AEC). L'exigence de fonds propres en regard de l'AEC est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et prendra effet progressivement sur une période de cinq ans à compter de 2014. Cette ligne directrice n'a pas eu d'incidence importante sur les ratios de fonds propres réglementaires de la Banque.

Comme l'indique le tableau ci-après, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio total des fonds propres, sur une base « tout compris », s'établissaient respectivement à 7,6 %, 10,0 % et 13,3 % au 30 avril 2014. Ces ratios respectent l'ensemble des exigences actuelles.

<sup>1</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2013, la Banque a modifié sa définition de capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, qui est maintenant mieux alignée aux exigences réglementaires. Les mesures financières de valeur comptable par action et de rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les trimestres clos en 2013 ont été modifiées en conséquence. Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

## FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES <sup>[1]</sup>

En milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentages (non audité)	AU 30 AVRIL 2014	AU 31 JANVIER 2014	AU 30 AVRIL 2013
<b>Fonds propres réglementaires</b>			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (A)	1 030 263 \$	1 017 659 \$	1 018 515 \$
Fonds propres de catégorie 1 (B)	1 356 413 \$	1 222 863 \$	1 223 661 \$
Total des fonds propres (C)	1 811 191 \$	1 694 167 \$	1 698 448 \$
<b>Total de l'actif pondéré en fonction des risques (D) <sup>[2]</sup></b>	<b>13 576 578 \$</b>	<b>13 379 834 \$</b>	<b>13 428 594 \$</b>
<b>Ratios des fonds propres réglementaires</b>			
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (A/D)	7,6 %	7,6 %	7,6 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1 (B/D)	10,0 %	9,1 %	9,1 %
Ratio total des fonds propres (C/D)	13,3 %	12,7 %	12,6 %

[1] Les montants sont présentés selon la base « tout compris ». Les fonds propres réglementaires pour 2013 sont présentés comme déposés auprès du BSIF et n'ont pas été ajustés pour tenir compte de l'incidence de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.

[2] Calculé au moyen de la méthode standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit et au risque opérationnel.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,6 % au 30 avril 2014 est demeuré stable par rapport au 31 octobre 2013. Comme il a été mentionné précédemment, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2013, la Banque a adopté la version modifiée d'IAS 19, *Avantages du personnel*, ce qui a entraîné une réduction du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires d'environ 0,2 %. Cette incidence a été contrebalancée essentiellement par les fonds propres générés en interne au cours de la période de six mois close le 30 avril 2014, y compris les pertes actuarielles nettes sur les régimes d'avantages du personnel, et par les dividendes réinvestis, qui ont dans l'ensemble accru le total des fonds propres, tandis que l'actif pondéré en fonction des risques n'a que légèrement augmenté.

Le 3 avril 2014, la Banque a émis 5 000 000 d'actions privilégiées, série 13, pour un produit net de 120,9 millions \$. Ces actions privilégiées sont pleinement admissibles à titre d'autres éléments de fonds propres de catégorie 1 selon les exigences de Bâle III en matière de suffisance des fonds propres et la ligne directrice NFP, car elles comprennent une provision au titre des fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité. Ces actions privilégiées sont classifiées à titre de passifs dans le bilan.

Le 5 mai 2014, la Banque a annoncé qu'elle rachèterait, le 15 juin 2014, la totalité de ses 4 400 000 actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 10 en circulation. Ces actions privilégiées seront rachetées à un prix de rachat de 25,00 \$ l'action, plus le dividende final déclaré.

## Exigence relative au ratio de levier selon Bâle

Les réformes de Bâle III visant les fonds propres sont venues ajouter une exigence en matière de ratio de levier non fondé sur le risque à titre de mesure supplémentaire des exigences de fonds propres fondées sur le risque. Le ratio de levier correspond, selon sa définition actuelle, aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif au bilan et les engagements, les dérivés et les cessions temporaires de titres, hors bilan, comme il est défini dans les exigences. Il diffère de l'exigence de ratio actifs / fonds propres (RAFP) actuel du BSIF en incluant davantage d'expositions hors bilan et en appliquant une définition plus restreinte des fonds propres (ciblant les fonds propres de catégorie 1 plutôt que le total des fonds propres).

En janvier 2014, le CBCB a publié le texte intégral de la norme relative au ratio de levier de Bâle III et les exigences en matière de divulgation à la suite de l'approbation par son organe directeur. Le BSIF a indiqué qu'il remplacera le RAFP par le nouveau ratio de levier de Bâle III à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 et qu'il devrait publier une nouvelle ligne directrice relative au ratio de levier plus tard cette année. Il est prévu que les institutions de dépôt fédérales maintiennent des ratios de levier selon Bâle III supérieurs à 3 %.

## Dividendes

Le 21 mai 2014, le conseil d'administration a déclaré le dividende régulier sur les actions privilégiées, série 11, le dividende final sur les actions privilégiées, série 10 ainsi que le dividende initial sur les actions privilégiées, série 13 aux actionnaires inscrits en date du 6 juin 2014. L'incidence combinée de ces dividendes sera comptabilisée au troisième trimestre 2014. Au cours de sa réunion tenue le 4 juin 2014, compte tenu de la solidité des résultats de la Banque, la solidité du son bilan et de sa position en matière de fonds propres, le conseil d'administration a approuvé une augmentation de 0,01 \$ par action, ou 2 %, du dividende trimestriel et a ainsi déclaré un dividende de 0,52 \$ par action ordinaire, payable le 1<sup>er</sup> août 2014 aux actionnaires inscrits en date du 2 juillet 2014.

## DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ <sup>[1]</sup>

En dollars canadiens, sauf les ratios du dividende versé (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LE	POUR LES EXERCICES CLOS LES		
	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014	31 OCTOBRE 2013	31 OCTOBRE 2012	31 OCTOBRE 2011
Dividendes déclarés par action ordinaire	<b>0,51 \$</b>	0,51 \$	0,49 \$	<b>1,02 \$</b>	1,98 \$	1,84 \$	1,62 \$
Ratio du dividende versé <sup>[2]</sup>	<b>51,3 %</b>	44,1 %	46,5 %	<b>47,4 %</b>	52,0 %	37,0 %	34,8 %
Ratio du dividende versé ajusté <sup>[2]</sup>	<b>39,6 %</b>	39,6 %	39,3 %	<b>39,6 %</b>	40,3 %	36,9 %	32,9 %

[1] Les chiffres comparatifs de 2013 tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Les chiffres comparatifs de 2012 et 2011 n'ont pas été retraités. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

## Gestion des risques

De par la nature de ses activités, la Banque est exposée à divers types de risques. Ces risques sont liés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le ratio rendement / risques dans tous les secteurs opérationnels. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 44 du rapport annuel 2013 de la Banque.

## Risque de crédit

Les sections suivantes fournissent des renseignements additionnels sur la qualité du crédit des portefeuilles de prêts de la Banque.

### PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2013
<b>Provisions pour pertes sur prêts</b>					
Prêts personnels	<b>8 003 \$</b>	4 473 \$	7 455 \$	<b>12 476 \$</b>	15 513 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	<b>922</b>	648	872	<b>1 570</b>	2 279
Prêts hypothécaires commerciaux	<b>(2 508)</b>	2 892	48	<b>384</b>	1 149
Prêts commerciaux et autres (y compris les acceptations)	<b>4 083</b>	2 487	625	<b>6 570</b>	(1 941)
	<b>10 500 \$</b>	10 500 \$	9 000 \$	<b>21 000 \$</b>	17 000 \$
En pourcentage des prêts et des acceptations moyens	<b>0,16 %</b>	0,15 %	0,14 %	<b>0,16 %</b>	0,13 %

Les provisions pour pertes sur prêts se sont établies à 10,5 millions \$ au deuxième trimestre 2014, soit le même niveau qu'au premier trimestre 2014 et en hausse de 1,5 million \$ par rapport au trimestre correspondant il y a un an. Pour la période de six mois close le 30 avril 2014, les provisions pour pertes sur prêts ont augmenté de 4,0 millions \$ pour s'établir à 21,0 millions \$ contre 17,0 millions \$ pour la période correspondante de 2013. Malgré l'augmentation graduelle par rapport aux niveaux très bas de 2013, les provisions pour pertes sur prêts demeurent peu élevées, signe de la solidité globale de la qualité du crédit des portefeuilles de prêts de la Banque et du maintien de conditions de crédit favorables sur le marché canadien.

Les pertes sur prêts personnels ont légèrement augmenté de 0,5 million \$ par rapport au deuxième trimestre 2013. Pour la période de six mois close le 30 avril 2014, les pertes sur prêts personnels ont diminué de 3,0 millions \$, reflétant le bas niveau des provisions dans les portefeuilles de prêts à l'investissement et de financement aux points de vente en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent, compte tenu de la réduction des volumes de prêts. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts personnels ont augmenté de 3,5 millions \$, principalement par les pertes plus élevées chez B2B Banque au deuxième trimestre 2014 par rapport au niveau bas et insoutenable de pertes au premier trimestre.

Les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont enregistré une légère hausse par rapport au deuxième trimestre 2013 et sur une base séquentielle. Pour la période de six mois close le 30 avril 2014, les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont quelque peu baissé de 0,7 million \$ d'un exercice à l'autre.

Les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux et prêts commerciaux sont demeurées très basses et, sur une base cumulative, ont atteint 1,6 million \$ au deuxième trimestre 2014, une augmentation de 0,9 million \$ d'un exercice à l'autre. Les règlements favorables et développements aux portefeuilles de prêts hypothécaires commerciaux ont été contrebalancés par des pertes sur les prêts commerciaux. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts subies par ces portefeuilles ont diminué d'un montant combiné de 3,8 millions \$, ce qui s'explique surtout par les règlements favorables et l'amélioration d'un nombre limité de prêts

douteux. Pour la période de six mois close le 30 avril 2014, les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux et sur prêts commerciaux ont totalisé 7,0 millions \$, contre un montant négatif de 0,8 million \$ pour la période correspondante de 2013. La hausse d'un exercice à l'autre découle principalement de la croissance des portefeuilles sous-jacents, du montant plus élevé des règlements et développements favorables de prêts commerciaux en 2013, ces facteurs ayant donné lieu à un crédit net au titre des pertes sur prêts de 1,9 million \$ dans le portefeuille de prêts commerciaux au cours de l'exercice précédent.

## PRÊTS DOUTEUX

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 30 AVRIL 2014	AU 31 OCTOBRE 2013	AU 30 AVRIL 2013
<b>Prêts douteux, montant brut</b>			
Prêts personnels	28 476 \$	13 971 \$	21 243 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	31 794	32 651	21 972
Prêts hypothécaires commerciaux	13 360	14 082	32 251
Prêts commerciaux et autres (y compris les acceptations)	33 653	38 687	42 200
	<b>107 283</b>	<b>99 391</b>	<b>117 666</b>
<b>Provisions cumulatives pour pertes sur prêts douteux</b>			
Provisions cumulatives individuelles	(27 440)	(34 266)	(39 487)
Provisions cumulatives collectives	(16 896)	(12 049)	(12 802)
	<b>(44 336) \$</b>	<b>(46 315) \$</b>	<b>(52 289) \$</b>
<b>Prêts douteux, montant net</b>	<b>62 947 \$</b>	<b>53 076 \$</b>	<b>65 377 \$</b>
<b>Provisions cumulatives collectives pour pertes sur autres prêts</b>	<b>(77 767) \$</b>	<b>(69 275) \$</b>	<b>(62 079) \$</b>
<b>Prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations</b>			
Montant brut	0,39 %	0,37 %	0,44 %
Montant net	0,23 %	0,19 %	0,24 %

Les prêts douteux bruts se sont établis à 107,3 millions \$ au 30 avril 2014, en diminution séquentielle par rapport à 113,9 millions \$ au 31 janvier 2014 et en hausse par rapport à 99,4 millions \$ au 31 octobre 2013, l'amélioration constante dans le portefeuille de prêts commerciaux ayant été plus que contrebalancée par l'augmentation des prêts douteux des portefeuilles de prêts personnels. Malgré cet accroissement, les prêts douteux bruts se sont maintenus à un niveau historiquement bas et les emprunteurs continuent de bénéficier du contexte favorable de faibles taux d'intérêt ainsi que des bonnes conditions commerciales qui prévalent au Canada.

Depuis le début de l'exercice, les provisions cumulatives individuelles ont diminué de 6,8 millions \$ pour s'établir à 27,4 millions \$, ce qui s'explique principalement par les règlements favorables à l'égard d'un nombre limité de prêts commerciaux douteux. Les provisions cumulatives collectives sur prêts douteux ont augmenté de 4,8 millions \$ au cours de la même période, ce qui est conforme au niveau plus élevé des prêts douteux. Les prêts douteux, montant net, qui correspondent aux prêts douteux, montant brut, moins les provisions cumulatives individuelles et les provisions cumulatives collectives pour pertes sur prêts douteux, se sont élevés à 62,9 millions \$ au 30 avril 2014, comparativement à 53,1 millions \$ au 31 octobre 2013. Les prêts douteux nets, qui représentaient 0,23 % des prêts et des acceptations au 30 avril 2014 et 0,19 % au 31 octobre 2013, continuent d'être bas et reflètent l'approche prudente continue de la direction en matière de provisions pour prêts douteux.

## Risque d'illiquidité et de financement

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières. Aucune modification importante n'a été apportée au cadre de gestion du risque d'illiquidité et de financement depuis la fin de l'exercice 2013. Le niveau de liquidités et de financement de la Banque continue d'être approprié aux fins de la mise en œuvre de sa stratégie, de sorte que le risque d'illiquidité et de financement demeure largement dans les limites du profil de risque de la Banque.

## Évolution de la réglementation en matière de liquidités

En décembre 2010, le CBCB a publié le document intitulé *Bâle III : Dispositif international de mesure, normalisation et surveillance du risque de liquidité*, qui décrit surtout deux nouvelles exigences en matière de liquidité. Ce document stipule que le ratio de liquidité à court terme (LCR) et le ratio de liquidité à long terme net (NSFR) deviendront les normes réglementaires minimales à compter respectivement de janvier 2015 et janvier 2018. D'autres mises à jour des nouvelles exigences ont également été publiées en 2013 et en 2014.

De plus, en janvier 2014, le CBCB a publié son document final intitulé *Liquidity coverage ratio disclosure standards*. Les banques seraient tenues de se conformer aux normes de présentation de l'information sur le ratio de liquidité à court terme du CBCB à compter du premier trimestre complet de l'année civile 2015 (soit le deuxième trimestre 2015 pour les banques canadiennes).

En mai 2014, le BSIF a publié une ligne directrice exhaustive de portée nationale, intitulée Normes de liquidité, qui tient compte des normes de liquidité et des outils de suivi du CBCB susmentionnés et a officialisé l'utilisation de l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Il est actuellement encore trop tôt pour évaluer l'incidence définitive de ces propositions sur la gestion des liquidités. La Banque élabore actuellement ses systèmes de données et de production de rapports sur les liquidités pour se conformer aux exigences à venir en matière de liquidités. En se fondant sur sa revue préliminaire des nouvelles exigences réglementaires récemment publiées, ainsi que sur ses analyses antérieures, la direction s'attend à ce que la Banque respecte les normes futures.

## Risque de marché

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (« GAP ») de la Banque.

Les activités de GAP visent à gérer le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations défavorables des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des fluctuations marquées des taux d'intérêt. Au 30 avril 2014, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % de l'ensemble de la courbe des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit :

### ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 30 AVRIL 2014	AU 31 OCTOBRE 2013
<b>Incidence d'une augmentation de 1 % des taux d'intérêt</b>		
Augmentation du revenu net d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois	<b>4 455 \$</b>	9 984 \$
Diminution de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (après impôts sur le résultat)	<b>(30 004) \$</b>	(22 746) \$

Comme il est indiqué dans le tableau précédent, la sensibilité aux variations des taux d'intérêt est demeurée faible au 30 avril 2014. La direction continue de prévoir que les taux à long terme resteront à l'intérieur d'une fourchette étroite pour l'instant. Ces résultats reflètent les efforts pour tirer parti des fluctuations des taux d'intérêt à court terme et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations dans les limites de risque approuvées.

## Information sectorielle

Cette section fournit un aperçu des activités de la Banque, selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'intermédiaire des trois secteurs d'activité suivants : Particuliers et Entreprises, B2B Banque et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marché des capitaux. Les autres activités de la Banque sont regroupées dans le secteur Autres.

### Réalignement des secteurs à présenter

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2013, la Banque présente ses activités de détail et commerciales, qui étaient antérieurement présentées dans les secteurs d'activité Particuliers et PME-Québec, ainsi qu'Immobilier et Commercial, dans le secteur d'activité nouvellement créé Particuliers et Entreprises. Le nouveau secteur d'activité reflète mieux les interactions entre ces activités. De plus, les nouveaux secteurs font en sorte que la présentation de l'information financière de la Banque est davantage conforme à la pratique de l'industrie. Les secteurs d'activité B2B Banque et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux ne sont pas touchés par ce réalignement. De plus, certaines restructurations mises en œuvre au quatrième trimestre 2013 ont entraîné des ajustements mineurs à la répartition sectorielle. Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation actuelle.

## Particuliers et Entreprises <sup>[1]</sup>

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2013
Revenu net d'intérêt	<b>97 592 \$</b>	98 054 \$	92 572 \$	<b>195 646 \$</b>	190 673 \$
Autres revenus	<b>49 110</b>	48 630	48 768	<b>97 740</b>	92 297
Revenu total	<b>146 702</b>	146 684	141 340	<b>293 386</b>	282 970
Provisions pour pertes sur prêts	<b>7 436</b>	10 254	5 850	<b>17 690</b>	10 452
Frais autres que d'intérêt	<b>99 947</b>	99 809	103 156	<b>199 756</b>	206 036
Résultat avant impôts sur le résultat	<b>39 319</b>	36 621	32 334	<b>75 940</b>	66 482
Impôts sur le résultat	<b>9 037</b>	8 343	7 500	<b>17 380</b>	15 112
Résultat net	<b>30 282 \$</b>	28 278 \$	24 834 \$	<b>58 560 \$</b>	51 370 \$
Ratio d'efficacité <sup>[2]</sup>	<b>68,1 %</b>	68,0 %	73,0 %	<b>68,1 %</b>	72,8 %

[1] Les chiffres comparatifs reflètent le réaligement des secteurs à présenter et l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir les notes 2 et 12 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

La contribution du secteur Particuliers et Entreprises au résultat net a été de 30,3 millions \$ au deuxième trimestre 2014, par rapport à 24,8 millions \$ au deuxième trimestre 2013.

Le revenu total a augmenté de 5,4 millions \$, pour passer de 141,3 millions \$ au deuxième trimestre 2013 à 146,7 millions \$ au deuxième trimestre 2014, par suite principalement de la hausse de 5,0 millions \$ du revenu net d'intérêt, qui s'est établi à 97,6 millions \$. Cette augmentation tient compte des recouvrements d'intérêts découlant des règlements favorables dans le portefeuille de prêts commerciaux, de la bonne croissance des volumes des portefeuilles commerciaux et de l'accroissement des marges. Les autres revenus ont augmenté de 0,3 million \$, pour s'établir à 49,1 millions \$ au deuxième trimestre 2014, en raison surtout de la hausse des commissions sur la vente de fonds communs de placement et des commissions sur prêts, contrebalancée par la diminution des profits sur la vente de prêts. Conformément à la stratégie de syndication de la Banque, la vente d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux de 102,4 millions \$ a été réalisée au deuxième trimestre 2014, donnant lieu à la comptabilisation d'un profit de 3,7 millions \$, dont 1,2 million \$ ont été comptabilisés dans les résultats du secteur d'activité Particuliers et Entreprises. Dans une transaction similaire, un profit de 3,7 millions \$ à la vente d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux de 94,7 millions \$ avait été comptabilisé au deuxième trimestre 2013, dont un montant de 3,1 millions \$ dans les résultats du secteur d'activité Particuliers et Entreprises.

Les pertes sur prêts ont augmenté de 1,6 million \$, pour passer de 5,9 millions \$ au deuxième trimestre 2013 à 7,4 millions \$ au deuxième trimestre 2014. L'augmentation des pertes sur prêts personnels et commerciaux par rapport aux bas niveaux de 2013 a été contrebalancée en partie par les règlements favorables dans le portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux. Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 3,2 millions \$, passant de 103,2 millions \$ au deuxième trimestre 2013 à 99,9 millions \$ au deuxième trimestre 2014, du fait surtout de la réduction de l'effectif attribuable à l'optimisation de certaines activités au quatrième trimestre 2013 et du contrôle rigoureux des dépenses discrétionnaires.

En comparaison du premier trimestre 2014, le résultat net a été plus élevé de 2,0 millions \$ du fait surtout de recouvrements d'intérêts, de règlements favorables et de l'amélioration d'un nombre limité de prêts douteux, ces facteurs ayant plus que contrebalancé l'incidence sur le revenu du fait que le deuxième trimestre comptait trois jours de moins.

Pour la période de six mois close le 30 avril 2014, le résultat net a augmenté pour passer de 51,4 millions \$ à 58,6 millions \$. L'augmentation des volumes de prêts commerciaux de 18 % d'un exercice à l'autre, une solide progression des autres revenus et la diminution des frais autres que d'intérêt ont contribué à ce bon rendement et ont compensé la hausse des pertes sur prêts. Le ratio d'efficacité a été de 68,1 % pour la période de six mois close le 30 avril 2014, par rapport à 72,8 % pour les six mois clos le 30 avril 2013. Le secteur d'activité a généré un levier d'exploitation positif de 6,7 % d'un exercice à l'autre, signe de la priorité accordée par la Banque à la diversification des autres revenus, à la croissance des activités commerciales et au contrôle rigoureux des coûts.

## B2B Banque <sup>[1]</sup>

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2013
Revenu net d'intérêt	43 377 \$	46 197 \$	47 195 \$	89 574 \$	96 607 \$
Autres revenus	9 107	9 102	8 884	18 209	17 940
Revenu total	52 484	55 299	56 079	107 783	114 547
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	5 498	1 136	1 224	6 634	2 280
Provisions pour pertes sur prêts	3 064	246	3 150	3 310	6 548
Frais autres que d'intérêt <sup>[2]</sup>	30 971	31 576	33 196	62 547	67 181
Frais liés aux regroupements d'entreprises <sup>[3]</sup>	4 437	3 949	6 136	8 386	13 693
Résultat avant impôts sur le résultat	8 514	18 392	12 373	26 906	24 845
Impôts sur le résultat	3 432	4 959	3 283	8 391	6 564
Résultat net	5 082 \$	13 433 \$	9 090 \$	18 515 \$	18 281 \$
Ratio d'efficacité <sup>[4]</sup>	67,5 %	64,2 %	70,1 %	65,8 %	70,6 %
Résultat net ajusté <sup>[4]</sup>	13 468 \$	17 169 \$	14 498 \$	30 637 \$	30 017 \$
Ratio d'efficacité ajusté <sup>[4]</sup>	59,0 %	57,1 %	59,2 %	58,0 %	58,6 %

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Au cours du premier trimestre 2014, la Banque a ajusté de manière rétroactive sa méthodologie de répartition des frais du siège social. Par conséquent, des frais autres que d'intérêt de 1,0 million \$ (0,7 million \$ après impôts sur le résultat) par trimestre en 2013, auparavant comptabilisés dans le secteur Autres, ont été reclassés dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque.

[3] Frais d'intégration liés à l'intégration des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

[4] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

La contribution du secteur d'activité B2B Banque au résultat net ajusté s'est établie à 13,5 millions \$ au deuxième trimestre 2014, soit une baisse de 1,0 million \$ par rapport à une contribution de 14,5 millions \$ au deuxième trimestre 2013. Le résultat net comme présenté pour le deuxième trimestre 2014 a été de 5,1 millions \$, comparativement à 9,1 millions \$ il y a un an.

Le revenu total a diminué pour s'établir à 52,5 millions \$ au deuxième trimestre 2014 comparativement à 56,1 millions \$ au deuxième trimestre 2013. Au deuxième trimestre 2014, le revenu net d'intérêt a baissé de 3,8 millions \$ par rapport à celui de la période correspondante de 2013, pour s'établir à 43,4 millions \$. Cette baisse est imputable au volume moins élevé des prêts à l'investissement, les investisseurs poursuivant leur processus de désendettement, ainsi qu'à la compression des marges sur les prêts hypothécaires. Les autres revenus, qui se sont établis à 9,1 millions \$ au deuxième trimestre 2014, étaient en hausse de 0,2 million \$ par rapport au deuxième trimestre 2013.

Comme il est indiqué ci-dessus, le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle a augmenté de 4,3 millions \$ pour atteindre 5,5 millions \$ au deuxième trimestre 2014, en comparaison de 1,2 million \$ au deuxième trimestre 2013. Cette augmentation découlait principalement d'une charge non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ comptabilisée pour tenir compte de l'incidence d'une entente conclue le 30 mai 2014 avec la Société de Gestion AGF Limitée visant le règlement de la contrepartie éventuelle d'un montant maximal de 20,0 millions \$ liée à l'acquisition de la Fiducie AGF pour un montant total moins élevé, soit 10,0 millions \$. Voir la note 13 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Au deuxième trimestre 2014, les pertes sur prêts ont baissé de 0,1 million \$ par rapport au deuxième trimestre 2013 et se sont établies à 3,1 millions \$. La diminution des provisions pour pertes sur les portefeuilles de prêts à l'investissement attribuable à la réduction des volumes de prêts par rapport à celles de l'exercice précédent a été en grande partie contrebalancée par l'augmentation des provisions pour pertes sur les autres prêts personnels.

Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration, les frais autres que d'intérêt ont diminué de 2,2 millions \$, ou 7 %, pour s'établir à 31,0 millions \$ au deuxième trimestre 2014, par rapport à des frais autres que d'intérêt de 33,2 millions \$ au deuxième trimestre 2013. Comme les activités d'intégration tirent à leur fin, les frais liés aux transactions et d'intégration pour le deuxième trimestre 2014 ont diminué pour atteindre 4,4 millions \$ et avaient surtout trait aux coûts de conversion des systèmes de TI, aux salaires, aux honoraires professionnels et aux autres frais liés à l'intégration des activités de la Fiducie AGF.

Comparativement au premier trimestre 2014, le revenu net ajusté a diminué de 3,7 millions \$, en raison surtout de la baisse du revenu net d'intérêt, attribuable au fait que le trimestre comptait moins de jours et des pertes sur prêts plus élevées. Ces éléments, combinés à la charge susmentionnée comptabilisée par suite du règlement final de la contrepartie éventuelle et à la légère hausse des frais liés aux transactions et d'intégration, ont contribué à la diminution de 8,4 millions \$ du résultat net comme présenté par rapport au résultat net comme présenté de la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour la période de six mois close le 30 avril 2014, le revenu net ajusté a été de 30,6 millions \$, soit 0,6 million \$ de plus qu'à la période correspondante de 2013, les facteurs qui ont eu une incidence sur les revenus énumérés ci-haut ont été plus que contrabalançés par une meilleure marge sur les dépôts d'un exercice à l'autre et par des pertes sur prêts moins élevées. Pour la période de six mois close le 30 avril 2014, le résultat net comme présenté est demeuré relativement stable en comparaison de la période correspondante de 2013, principalement du fait des mêmes facteurs susmentionnés et par suite des frais liés aux transactions et d'intégration moins élevés d'un exercice à l'autre.

## Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux <sup>[1]</sup>

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2013
Revenu total	17 590 \$	16 165 \$	16 967 \$	33 755 \$	34 050 \$
Frais autres que d'intérêt	14 059	13 087	12 959	27 146	26 433
Résultat avant impôts sur le résultat	3 531	3 078	4 008	6 609	7 617
Impôts sur le résultat	947	826	1 033	1 773	1 961
Résultat net	2 584 \$	2 252 \$	2 975 \$	4 836 \$	5 656 \$
Ratio d'efficacité <sup>[2]</sup>	79,9 %	81,0 %	76,4 %	80,4 %	77,6 %

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.  
[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

La contribution du secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marché des capitaux au résultat net a diminué, pour s'établir à 2,6 millions \$ au deuxième trimestre 2014, par rapport à 3,0 millions \$ au deuxième trimestre 2013. Le revenu total a augmenté de 0,6 million \$, pour atteindre 17,6 millions \$ au deuxième trimestre 2014, par rapport à 17,0 millions \$ pour le deuxième trimestre 2013, ce qui s'explique surtout par la hausse des frais de souscription sur le marché des titres de capitaux propres de sociétés à petite capitalisation. La hausse de 1,1 million \$ des frais autres que d'intérêt au deuxième trimestre 2014, qui se sont élevés à 14,1 millions \$, est principalement imputable à l'augmentation de la rémunération liée à la performance, des commissions et des frais de transaction, ce qui est conforme à la hausse du revenu lié aux marchés.

Pour la période de six mois close le 30 avril 2014, le résultat net a diminué de 0,8 million \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le revenu total a baissé de 0,3 million \$, pour atteindre 33,8 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2014, du fait essentiellement que les frais de souscription sur le marché des titres à revenu fixe ont été moins élevés qu'à la période de six mois close le 30 avril 2013, principalement au premier trimestre 2013, où ils avaient été particulièrement importants. L'augmentation de 0,7 million \$ des frais autres que d'intérêt, qui se sont établis à 27,1 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2014, est principalement imputable à la hausse de la rémunération liée à la performance, des commissions et des frais de transaction.

## Secteur Autres <sup>[1]</sup>

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2013
Revenu net d'intérêt	(2 749) \$	(4 078) \$	(407) \$	(6 827) \$	(6 257) \$
Autres revenus	2 863	2 039	871	4 902	3 454
Revenu total	114	(2 039)	464	(1 925)	(2 803)
Frais autres que d'intérêt <sup>[2]</sup>	10 490	10 712	6 183	21 202	11 380
Perte avant impôts sur le résultat	(10 376)	(12 751)	(5 719)	(23 127)	(14 183)
Recouvrement d'impôts sur le résultat	(3 417)	(4 313)	(2 659)	(7 730)	(5 503)
Perte nette	(6 959) \$	(8 438) \$	(3 060) \$	(15 397) \$	(8 680) \$

[1] Les chiffres comparatifs reflètent le réaligement des secteurs à présenter et l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir les notes 2 et 12 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Au cours du premier trimestre 2014, la Banque a ajusté de manière rétroactive sa méthodologie de répartition des frais du siège social. Par conséquent, des frais autres que d'intérêt de 1,0 million \$ (0,7 million \$ après impôts sur le résultat) par trimestre en 2013, auparavant comptabilisés dans le secteur Autres, ont été reclassés dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque.

Le secteur Autres a affiché une contribution négative de 7,0 millions \$ au résultat net pour le deuxième trimestre 2014, comparativement à une contribution négative de 3,1 millions \$ pour le deuxième trimestre 2013.

Le revenu net d'intérêt a diminué pour s'établir à un montant négatif de 2,7 millions \$ au deuxième trimestre 2014, comparativement à un montant négatif de 0,4 million \$ au deuxième trimestre 2013, du fait surtout que la conjoncture de marché moins favorable qu'il y a un an s'est répercutée sur la gestion du bilan. Les autres revenus ont progressé au deuxième trimestre 2014 pour s'établir à 2,9 millions \$, en comparaison de 0,9 million \$ au deuxième trimestre 2013, du fait principalement de la tranche de 2,5 millions \$ du profit total de 3,7 millions \$ lié à la vente de prêts hypothécaires commerciaux d'un montant de 102,4 millions \$ au cours du deuxième trimestre 2014, comparativement à un profit similaire de 0,6 million \$ au deuxième trimestre 2013. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté au deuxième trimestre 2014, pour s'établir à 10,5 millions \$, comparativement à 6,2 millions \$ au deuxième trimestre 2013, en raison essentiellement de la hausse des frais de technologie non répartis liés aux nouveaux projets d'amélioration de l'infrastructure de TI et des services en ligne.

Sur une base séquentielle, le résultat net a augmenté de 1,5 million \$ par rapport au trimestre précédent par suite de la hausse du revenu total, qui tient compte de l'incidence positive du profit à la vente de prêts hypothécaires commerciaux susmentionnée.

Pour les six mois clos le 30 avril 2014, la contribution négative au résultat net a été de 15,4 millions \$, comparativement à une contribution négative de 8,7 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2013, ce qui s'explique essentiellement par l'augmentation de 9,8 millions \$ des frais autres que d'intérêt par rapport à ceux de 2013. La hausse des frais autres que d'intérêt découle essentiellement des frais non répartis liés aux systèmes associés aux exigences réglementaires ainsi qu'aux nouveaux projets de TI susmentionnés.

## Données financières supplémentaires - Résultats trimestriels <sup>[1]</sup>

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	31 OCTOBRE 2013	31 JUILLET 2013	30 AVRIL 2013	31 JANVIER 2013	31 OCTOBRE 2012	31 JUILLET 2012
Revenu net d'intérêt	138 726 \$	140 856 \$	141 437 \$	144 549 \$	140 430 \$	142 344 \$	142 411 \$	129 664 \$
Autres revenus	78 164	75 253	74 094	76 493	74 420	71 570	67 985	64 169
Revenu total	216 890	216 109	215 531	221 042	214 850	213 914	210 396	193 833
Profit d'acquisition, amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	5 498	1 136	1 006	1 140	1 224	1 056	(23 795)	—
Provisions pour pertes sur prêts	10 500	10 500	10 000	9 000	9 000	8 000	8 000	7 500
Frais autres que d'intérêt	159 904	159 133	172 651	176 705	161 630	163 093	165 377	148 955
Résultat avant impôts sur le résultat	40 988	45 340	31 874	34 197	42 996	41 765	60 814	37 378
Impôts sur le résultat	9 999	9 815	6 008	7 213	9 157	8 977	15 129	7 380
Résultat net	30 989 \$	35 525 \$	25 866 \$	26 984 \$	33 839 \$	32 788 \$	45 685 \$	29 998 \$
Résultat par action								
de base	0,99 \$	1,16 \$	0,82 \$	0,86 \$	1,05 \$	1,07 \$	1,51 \$	1,06 \$
dilué	0,99 \$	1,16 \$	0,82 \$	0,86 \$	1,05 \$	1,07 \$	1,51 \$	1,06 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>[2]</sup>	9,2 %	10,5 %	7,6 %	8,1 %	10,4 %	10,3 %	14,2 %	10,1 %
Actif au bilan (en millions de dollars canadiens)	34 261 \$	33 631 \$	33 911 \$	33 758 \$	34 480 \$	34 252 \$	34 937 \$	31 416 \$
<b>Mesures financières ajustées</b>								
Résultat net ajusté <sup>[2]</sup>	39 375 \$	39 261 \$	33 919 \$	38 547 \$	39 247 \$	39 116 \$	36 186 \$	35 253 \$
Résultat dilué par action ajusté <sup>[2]</sup>	1,29 \$	1,29 \$	1,10 \$	1,27 \$	1,24 \$	1,30 \$	1,17 \$	1,27 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté <sup>[2]</sup>	11,9 %	11,7 %	10,2 %	12,0 %	12,2 %	12,5 %	10,9 %	12,1 %

[1] Les chiffres comparatifs de 2013 tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Les chiffres comparatifs de 2012 n'ont pas été retraités. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

## Méthodes comptables

Un sommaire des principales méthodes comptables auxquelles se conforme la Banque est présenté aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels audités de 2013. Une analyse des méthodes et estimations comptables critiques qui portent sur les principaux montants comptabilisés dans les états financiers consolidés ou sur lesquels la direction doit porter un jugement figure aux pages 58 à 61 du rapport annuel 2013. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le deuxième trimestre 2014 ont été préparés conformément à ces méthodes comptables, à l'exception des modifications de méthodes comptables présentées ci-après.

### Modifications de méthodes comptables

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2013, la Banque a adopté de nouvelles normes et des modifications à des normes existantes sur les avantages du personnel, la consolidation, l'évaluation de la juste valeur et les informations à fournir sur la compensation de contrats. La note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités contient des renseignements supplémentaires sur les nouvelles normes et les modifications à des normes existantes.

### Modifications de méthodes comptables à venir

IASB a publié de nouvelles normes et des modifications à des normes existantes sur les instruments financiers et la compensation. Ces modifications de méthodes comptables à venir s'appliqueront pour la Banque à divers exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2014, au plus tôt. La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers. La note 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités contient des renseignements supplémentaires sur les nouvelles normes et les modifications à des normes existantes.

## Régie d'entreprise et modifications au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du deuxième trimestre clos le 30 avril 2014, il n'y a eu aucune modification aux politiques, procédures et autres processus de la Banque relatifs au contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le conseil d'administration et le comité d'audit de la Banque Laurentienne ont examiné ce document avant sa diffusion.

## Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer sa performance. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance. Les mesures financières de la Banque non conformes aux PCGR sont définies comme suit :

### Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2013, la Banque a modifié sa définition des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, comme il est précisé ci-après. Toutes les mesures financières pour les trimestres et l'exercice clos en 2013 ont été modifiées en conséquence.

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires sont définis comme le total de la valeur des actions ordinaires, des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, compte non tenu des réserves de couvertures de flux de trésorerie. Cette définition est maintenant mieux alignée aux exigences réglementaires.

### Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

### **Valeur comptable de l'action ordinaire**

La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque est définie comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

### **Marge nette d'intérêt**

La marge nette d'intérêt est le ratio du revenu net d'intérêt sur l'actif total moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base.

### **Ratio d'efficacité et levier d'exploitation**

La Banque utilise le ratio d'efficacité comme mesure de la productivité et du contrôle des coûts. Ce ratio est défini comme les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total. La Banque utilise également le levier d'exploitation comme mesure d'efficacité. Le levier d'exploitation est l'écart entre le taux de croissance du revenu total et celui des frais autres que d'intérêt. Les taux de croissance trimestriels sont calculés de façon séquentielle (c.-à-d. les données de la période considérée par rapport à celles du trimestre précédent). Les taux de croissance depuis le début de l'exercice sont calculés d'un exercice à l'autre (c.-à-d. les taux de la période considérée par rapport aux taux de la période correspondante de l'exercice précédent).

### **Ratio du dividende versé**

Le ratio du dividende versé est défini comme les dividendes déclarés par action ordinaire en pourcentage du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires.

### **Rendement de l'action**

Le rendement de l'action est défini comme le quotient obtenu en divisant les dividendes déclarés par action ordinaire par le cours de clôture de l'action ordinaire.

### **Mesures financières ajustées**

Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités de base de la Banque et ne tiennent donc pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement, qui sont présentés dans le tableau qui figure à la rubrique « Éléments d'ajustement ».

La majorité des éléments d'ajustement ont trait aux profits et aux dépenses découlant des acquisitions. Le profit d'acquisition et l'amortissement connexe de la prime nette sur les instruments financiers acquis sont considérés comme des éléments d'ajustement puisque la direction considère qu'ils représentent des ajustements importants sans effet de trésorerie et qu'ils ne sont pas récurrents. La réévaluation de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF et les frais liés aux transactions et d'intégration relatifs aux sociétés MRS et à la Fiducie AGF ont été désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de l'importance des montants et du fait qu'ils ne sont pas récurrents.

# Banque Laurentienne du Canada

## États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Au 30 avril 2014 et pour la période close à cette date

### Table des matières

Bilan consolidé .....	24
État du résultat consolidé .....	25
État du résultat global consolidé .....	26
État de la variation des capitaux propres consolidé .....	27
État des flux de trésorerie consolidé .....	28
Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires .....	29
1. Information générale .....	29
2. Normes de présentation .....	29
3. Modifications de normes comptables à venir .....	31
4. Valeurs mobilières .....	31
5. Prêts .....	33
6. Titrisation de prêts .....	35
7. Passif lié aux actions privilégiées .....	36
8. Capital-actions .....	37
9. Paiements fondés sur des actions .....	39
10. Avantages postérieurs à l'emploi .....	39
11. Instruments financiers – juste valeur .....	40
12. Information sectorielle .....	40
13. Regroupements d'entreprises .....	43

## Bilan consolidé [1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	NOTES	AU 30 AVRIL 2014	AU 31 OCTOBRE 2013	AU 30 AVRIL 2013
<b>ACTIF</b>				
<b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques</b>		<b>92 282 \$</b>	<b>82 836 \$</b>	<b>83 512 \$</b>
<b>Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques</b>		<b>123 226</b>	<b>126 002</b>	<b>233 501</b>
<b>Valeurs mobilières</b>	4			
Disponibles à la vente		2 027 794	1 679 067	2 151 551
Détenues jusqu'à l'échéance		390 045	648 874	1 030 366
Détenues à des fins de transaction		2 114 759	2 152 584	2 574 845
		<b>4 532 598</b>	<b>4 480 525</b>	<b>5 756 762</b>
<b>Valeurs acquises en vertu de conventions de revente</b>		<b>1 582 181</b>	<b>1 218 255</b>	<b>545 974</b>
<b>Prêts</b>	5 et 6			
Personnels		7 079 386	7 245 474	7 605 244
Hypothécaires résidentiels		14 665 381	14 735 211	14 499 292
Hypothécaires commerciaux		2 535 881	2 488 826	2 434 514
Commerciaux et autres		2 651 025	2 488 137	2 239 842
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		301 077	271 049	256 150
		<b>27 232 750</b>	<b>27 228 697</b>	<b>27 035 042</b>
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(122 103)	(115 590)	(114 368)
		<b>27 110 647</b>	<b>27 113 107</b>	<b>26 920 674</b>
<b>Autres</b>				
Immobilisations corporelles		74 535	73 261	72 108
Dérivés		126 777	126 617	156 308
Goodwill		64 077	64 077	64 077
Logiciels et autres immobilisations incorporelles		208 779	197 594	165 225
Actif d'impôt différé		12 882	21 588	32 470
Autres actifs		333 012	407 164	448 990
		<b>820 062</b>	<b>890 301</b>	<b>939 178</b>
		<b>34 260 996 \$</b>	<b>33 911 026 \$</b>	<b>34 479 601 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Dépôts</b>				
Particuliers		19 168 273 \$	19 282 042 \$	19 535 193 \$
Entreprises, banques et autres		4 590 480	4 645 308	4 273 632
		<b>23 758 753</b>	<b>23 927 350</b>	<b>23 808 825</b>
<b>Autres</b>				
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		1 436 150	1 464 269	1 679 095
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		887 384	339 602	394 725
Acceptations		301 077	271 049	256 150
Dérivés		101 494	102 041	96 626
Passif d'impôt différé		1 884	9 845	19 264
Autres passifs		829 753	943 112	901 380
		<b>3 557 742</b>	<b>3 129 918</b>	<b>3 347 240</b>
<b>Dettes liées aux activités de titrisation</b>	6	<b>4 896 007</b>	<b>4 974 714</b>	<b>5 473 470</b>
<b>Dettes subordonnées</b>		<b>446 485</b>	<b>445 473</b>	<b>444 469</b>
<b>Passif lié aux actions privilégiées</b>	7	<b>120 946</b>	—	—
<b>Capitaux propres</b>				
Actions privilégiées	8	205 204	205 204	205 146
Actions ordinaires	8	456 032	446 496	438 454
Réserve pour paiements fondés sur des actions	9	91	91	136
Résultats non distribués		812 229	776 256	732 032
Cumul des autres éléments du résultat global		7 507	5 524	29 829
		<b>1 481 063</b>	<b>1 433 571</b>	<b>1 405 597</b>
		<b>34 260 996 \$</b>	<b>33 911 026 \$</b>	<b>34 479 601 \$</b>

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications apportées à IAS 19, *Avantages du personnel*. Se référer à la note 2 pour de plus amples informations. Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## État du résultat consolidé <sup>[1]</sup>

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	NOTES	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
		30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2013
<b>Revenu d'intérêt</b>						
Prêts		260 326 \$	269 084 \$	264 704 \$	529 410 \$	541 574 \$
Valeurs mobilières		10 136	10 321	16 178	20 457	33 306
Dépôts auprès d'autres banques		194	181	499	375	1 413
Autres, incluant les dérivés		10 167	10 188	11 193	20 355	24 646
		280 823	289 774	292 574	570 597	600 939
<b>Frais d'intérêt</b>						
Dépôts		108 811	114 020	112 525	222 831	233 948
Dettes liées aux activités de titrisation		29 140	30 529	35 163	59 669	75 388
Dettes subordonnées		3 933	4 031	3 927	7 964	7 951
Autres		213	338	529	551	878
		142 097	148 918	152 144	291 015	318 165
<b>Revenu net d'intérêt</b>		138 726	140 856	140 430	279 582	282 774
<b>Autres revenus</b>						
Frais et commissions sur prêts et dépôts		32 964	34 755	31 724	67 719	63 054
Revenus tirés des activités de courtage		16 992	15 207	14 523	32 199	31 045
Revenus liés aux comptes d'investissement		8 343	8 027	7 894	16 370	15 752
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		7 151	6 580	5 415	13 731	10 555
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		2 766	4 339	4 601	7 105	9 942
Revenus d'assurance, montant net		4 744	4 633	4 415	9 377	7 810
Autres revenus		5 204	1 712	5 848	6 916	7 832
		78 164	75 253	74 420	153 417	145 990
<b>Revenu total</b>		216 890	216 109	214 850	432 999	428 764
<b>Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle</b>	13	5 498	1 136	1 224	6 634	2 280
<b>Provisions pour pertes sur prêts</b>	5	10 500	10 500	9 000	21 000	17 000
<b>Frais autres que d'intérêt</b>						
Salaires et avantages du personnel		84 407	85 540	86 977	169 947	178 136
Frais d'occupation de locaux et technologie		45 642	45 940	42 626	91 582	81 507
Autres		25 418	23 704	25 891	49 122	51 387
Frais liés aux regroupements d'entreprises	13	4 437	3 949	6 136	8 386	13 693
		159 904	159 133	161 630	319 037	324 723
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>		40 988	45 340	42 996	86 328	84 761
Impôts sur le résultat		9 999	9 815	9 157	19 814	18 134
<b>Résultat net</b>		30 989 \$	35 525 \$	33 839 \$	66 514 \$	66 627 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes		2 501	2 501	4 059	5 002	6 592
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>		28 488 \$	33 024 \$	29 780 \$	61 512 \$	60 035 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)						
de base		28 677	28 570	28 287	28 622	28 227
dilué		28 684	28 577	28 297	28 630	28 239
Résultat par action						
de base		0,99 \$	1,16 \$	1,05 \$	2,15 \$	2,13 \$
dilué		0,99 \$	1,16 \$	1,05 \$	2,15 \$	2,13 \$
Dividendes déclarés par action						
Actions ordinaires		0,51 \$	0,51 \$	0,49 \$	1,02 \$	0,98 \$
Actions privilégiées - série 9		s. o.	s. o.	0,38 \$	s. o.	0,75 \$
Actions privilégiées - série 10		0,33 \$	0,33 \$	0,33 \$	0,66 \$	0,66 \$
Actions privilégiées - série 11		0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,50 \$	0,41 \$

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications apportées à IAS 19, *Avantages du personnel*. Se référer à la note 2 pour de plus amples informations. Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## État du résultat global consolidé <sup>[1]</sup>

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2013
<b>Résultat net</b>	<b>30 989 \$</b>	<b>35 525 \$</b>	<b>33 839 \$</b>	<b>66 514 \$</b>	<b>66 627 \$</b>
<b>Autres éléments du résultat global, nets d'impôts</b>					
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés à l'état du résultat					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	<b>5 941</b>	758	1 484	<b>6 699</b>	2 600
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	<b>(1 236)</b>	(1 061)	(427)	<b>(2 297)</b>	(1 885)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	<b>(4 965)</b>	2 546	4 929	<b>(2 419)</b>	(5 114)
	<b>(260)</b>	2 243	5 986	<b>1 983</b>	(4 399)
Éléments qui ne pourraient ultérieurement être reclassés à l'état du résultat					
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	<b>(2 012)</b>	5 634	(6 638)	<b>3 622</b>	(4 290)
<b>Résultat global</b>	<b>28 717 \$</b>	<b>43 402 \$</b>	<b>33 187 \$</b>	<b>72 119 \$</b>	<b>57 938 \$</b>

### Impôts sur le résultat — Autres éléments du résultat global

Les impôts sur le résultat liés à chaque composante des autres éléments du résultat global sont présentés dans le tableau suivant :

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2013
Charge (recouvrement) d'impôt lié à :					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	<b>2 103 \$</b>	243 \$	508 \$	<b>2 346 \$</b>	941 \$
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	<b>(449)</b>	(390)	(157)	<b>(839)</b>	(693)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	<b>(1 808)</b>	925	1 799	<b>(883)</b>	(1 871)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	<b>(738)</b>	2 066	(2 434)	<b>1 328</b>	(1 573)
	<b>(892) \$</b>	2 844 \$	(284) \$	<b>1 952 \$</b>	(3 196) \$

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications apportées à IAS 19, *Avantages du personnel*. Se référer à la note 2 pour de plus amples informations. Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## État de la variation des capitaux propres consolidé <sup>[1]</sup>

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2014							TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
	ACTIONS PRIVILÉGIÉES <sup>[2]</sup> (note 8)	ACTIONS ORDINAIRES (note 8)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	RÉSERVES POUR LE CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		TOTAL	RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (note 9)	
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE			
Solde au 31 octobre 2013	205 204 \$	446 496 \$	776 256 \$	9 536 \$	(4 012) \$	5 524 \$	91 \$	1 433 571 \$
Résultat net			66 514					66 514
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				6 699		6 699		6 699
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(2 297)		(2 297)		(2 297)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					(2 419)	(2 419)		(2 419)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel			3 622					3 622
Résultat global			70 136	4 402	(2 419)	1 983		72 119
Émission d'actions		9 536						9 536
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(5 002)					(5 002)
Actions ordinaires			(29 161)					(29 161)
Solde au 30 avril 2014	205 204 \$	456 032 \$	812 229 \$	13 938 \$	(6 431) \$	7 507 \$	91 \$	1 481 063 \$

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2013							TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 8)	ACTIONS ORDINAIRES (note 8)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	RÉSERVES POUR LE CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		TOTAL	RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (note 9)	
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE			
Solde au 1 novembre 2012	303 249 \$	428 526 \$	706 035 \$	12 201 \$	22 027 \$	34 228 \$	227 \$	1 472 265 \$
Résultat net			66 627					66 627
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				2 600		2 600		2 600
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(1 885)		(1 885)		(1 885)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					(5 114)	(5 114)		(5 114)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel			(4 290)					(4 290)
Résultat global			62 337	715	(5 114)	(4 399)		57 938
Émission d'actions	(218)	9 928					(91)	9 619
Rachat d'actions	(97 885)		(2 115)					(100 000)
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(6 592)					(6 592)
Actions ordinaires			(27 633)					(27 633)
Solde au 30 avril 2013	205 146 \$	438 454 \$	732 032 \$	12 916 \$	16 913 \$	29 829 \$	136 \$	1 405 597 \$

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications apportées à IAS 19, *Avantages du personnel*. Se référer à la note 2 pour de plus amples informations.

[2] Excluant les actions privilégiées présentées à titre de passifs. Se référer à la note 7 pour de plus amples informations.  
Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## État des flux de trésorerie consolidé <sup>[1]</sup>

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2013
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>					
Résultat net	30 989 \$	35 525 \$	33 839 \$	66 514 \$	66 627 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :					
Provisions pour pertes sur prêts	10 500	10 500	9 000	21 000	17 000
Profit net sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente	(1 693)	(1 702)	(769)	(3 395)	(2 763)
Profit sur vente de prêts hypothécaires commerciaux	(3 686)	—	(3 685)	(3 686)	(3 685)
Impôt différé	106	147	1 435	253	2 825
Amortissement des immobilisations corporelles	3 534	4 495	3 990	8 029	7 655
Amortissement des logiciels et d'autres immobilisations incorporelles	9 717	9 872	8 843	19 589	17 747
Réévaluation de la contrepartie éventuelle	4 100	—	—	4 100	—
Variation des actifs et des passifs d'exploitation :					
Prêts	(250 580)	130 456	(296 043)	(120 124)	(367 835)
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	154 155	(116 330)	(444 201)	37 825	(701 223)
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	(658 360)	294 434	371 033	(363 926)	85 228
Intérêts courus à recevoir	(4 222)	(643)	(760)	(4 865)	7 853
Actifs dérivés	43 727	(43 887)	(24 838)	(160)	11 335
Dépôts	(45 185)	(123 412)	41 332	(168 597)	(232 618)
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	75 065	(103 184)	(35 708)	(28 119)	329 163
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	404 750	143 032	102 950	547 782	150 686
Intérêts courus à payer	12 348	(17 003)	(20 579)	(4 655)	(77 589)
Passifs dérivés	(21 875)	21 328	3 700	(547)	(4 241)
Autres, montant net	(50 550)	17 414	(10 067)	(33 136)	(70 670)
	(287 160)	261 042	(260 528)	(26 118)	(764 505)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>					
Variation des acceptations	6 757	23 271	45 907	30 028	45 020
Variation de la dette liée aux activités de titrisation	30 681	(109 388)	229 159	(78 707)	(563 627)
Produit net du passif lié à l'émission d'actions privilégiées	120 946	—	—	120 946	—
Rachat d'actions privilégiées	—	—	(100 000)	—	(100 000)
Produit net de l'émission d'actions ordinaires	23	10	3	33	683
Dividendes, y compris les impôts connexes	(2 394)	(22 322)	(12 545)	(24 716)	(29 340)
	156 013	(108 429)	162 524	47 584	(647 264)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>					
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente					
Acquisitions	(556 907)	(964 112)	(381 451)	(1 521 019)	(741 005)
Produit à la vente et à l'échéance	668 023	513 364	512 826	1 181 387	1 414 590
Variation des valeurs détenues jusqu'à l'échéance					
Acquisitions	(58 153)	(4 710)	(203 184)	(62 863)	(209 322)
Produit à l'échéance	31 171	290 521	35 406	321 692	625 707
Produit de la vente de prêts hypothécaires commerciaux	106 084	—	99 115	106 084	99 115
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels	(19 660)	(20 417)	(18 484)	(40 077)	(31 346)
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(27 955)	30 731	49 467	2 776	246 682
	142 603	(154 623)	93 695	(12 020)	1 404 421
Variation nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	11 456	(2 010)	(4 309)	9 446	(7 348)
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	80 826	82 836	87 821	82 836	90 860
<b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période</b>	<b>92 282 \$</b>	<b>80 826 \$</b>	<b>83 512 \$</b>	<b>92 282 \$</b>	<b>83 512 \$</b>
<b>Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :</b>					
Intérêts versés au cours de la période	126 519 \$	172 631 \$	173 667 \$	299 150 \$	397 445 \$
Intérêts reçus au cours de la période	272 508 \$	288 466 \$	288 906 \$	560 974 \$	609 525 \$
Dividendes reçus au cours de la période	2 130 \$	1 954 \$	2 138 \$	4 084 \$	3 557 \$
Impôts sur le résultat payés au cours de la période	2 510 \$	9 769 \$	6 337 \$	12 279 \$	24 010 \$

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications apportées à IAS 19, *Avantages du personnel*. Se référer à la note 2 pour de plus amples informations. Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

Tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

### 1. Information générale

La Banque Laurentienne du Canada et ses filiales (la Banque Laurentienne ou la Banque) offrent des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, de même qu'aux conseillers indépendants partout au Canada. Elles offrent également des services de courtage de plein exercice. La Banque Laurentienne est la société mère ultime du groupe. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la *Loi sur les banques* (Canada) et a son siège social à Montréal, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque Laurentienne (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités (états financiers) de la période close le 30 avril 2014 ont reçu l'approbation du conseil d'administration aux fins de publication le 4 juin 2014.

### 2. Normes de présentation

Les présents états financiers ont été établis conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada qui sont les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les présents états financiers ont été préparés selon les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Les présents états financiers doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 préparés selon les IFRS. Les méthodes comptables décrites dans la note 3 des états financiers consolidés annuels audités ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, à l'exception des modifications de méthodes comptables présentées ci-après, du passif lié aux actions privilégiées décrit à la note 7, et du réaligement des secteurs d'activité décrit à la note 12.

#### Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des états financiers selon les IFRS exige de la Banque qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date du bilan, des revenus et d'autres informations à fournir connexes. La direction a mis en œuvre et maintient des contrôles et procédures pour s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, revues et appliquées uniformément au fil du temps. La direction croit que les estimations de la valeur des actifs et des passifs de la Banque sont appropriées.

#### Modifications de normes comptables

##### IAS 19, Avantages du personnel

En juin 2011, IASB a publié une version modifiée de IAS 19, *Avantages du personnel*, qui est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Les modifications apportées à IAS 19 éliminent l'option de différer la comptabilisation des profits et des pertes découlant des régimes à prestations définies, connue comme la « méthode du corridor », que la Banque utilisait par le passé, et exigent que les réévaluations soient comptabilisées dans les capitaux propres. Par conséquent, les écarts actuariels seront dorénavant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global lorsqu'ils se produisent, et ne peuvent pas être reclassés ultérieurement à l'état du résultat. La Banque a choisi de transférer ces montants dans les résultats non distribués.

Les modifications exigent aussi que soit comptabilisé en résultat net le rendement prévu des actifs des régimes qui doit être calculé d'après le taux servant à actualiser l'obligation au titre des prestations définies, et que soient comptabilisés entièrement et immédiatement en résultat net les coûts ou profits des services passés. Les modifications comprennent les informations additionnelles à fournir sur les caractéristiques des régimes à prestations définies de l'entité et les risques associés aux régimes, ainsi que les informations à fournir sur l'incidence des régimes à prestations définies sur le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs et l'incertitude à leur égard, et sur les stratégies d'appariement des actifs et des passifs utilisées pour gérer les risques.

## 2. Normes de présentation [suite]

La Banque a appliqué ces modifications rétrospectivement au 1<sup>er</sup> novembre 2012. Les tableaux ci-après présentent l'incidence de ces modifications sur l'état du résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé et le bilan consolidé des périodes précédentes. L'adoption de la norme modifiée n'a pas eu d'incidence sur les flux de trésorerie. Pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2014, l'adoption de ces modifications s'est traduite par une augmentation de 1,8 million \$ des salaires et avantages du personnel (1,3 million \$, nets d'impôts sur le résultat) et par une diminution de 2,0 millions \$ des autres éléments du résultat global. Pour les six mois clos le 30 avril 2014, l'adoption de ces modifications s'est traduite par une augmentation de 3,6 millions \$ des salaires et avantages du personnel (2,6 millions \$, nets d'impôts sur le résultat) et par une augmentation de 3,6 millions \$ des autres éléments du résultat global.

### Ajustement à l'état du résultat consolidé

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TROIS MOIS CLOS LE	POUR LES SIX MOIS CLOS LE	POUR L'EXERCICE CLOS LE
	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2013	31 OCTOBRE 2013
Augmentation des salaires et avantages du personnel	1 777 \$	3 556 \$	7 111 \$
Diminution des impôts sur le résultat	(477)	(954)	(1 908)
Diminution du résultat net	(1 300) \$	(2 602) \$	(5 203) \$
Diminution du résultat net de base et dilué par action	0,05 \$	0,09 \$	0,19 \$

### Ajustement à l'état du résultat global consolidé

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TROIS MOIS CLOS LE	POUR LES SIX MOIS CLOS LE	POUR L'EXERCICE CLOS LE
	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2013	31 OCTOBRE 2013
Diminution du résultat net	(1 300) \$	(2 602) \$	(5 203) \$
Augmentation (diminution) des écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel (nette d'impôts sur le résultat)	(6 638)	(4 290)	20 645
Augmentation (diminution) du résultat global	(7 938) \$	(6 892) \$	15 442 \$

### Ajustement au bilan consolidé

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 31 OCTOBRE 2013	AU 30 AVRIL 2013	AU 1 NOVEMBRE 2012
	Diminution des autres actifs - actif au titre des régimes à prestations définies	(34 244) \$	(21 774) \$
Augmentation de l'actif d'impôt différé	19 590	27 780	25 252
Augmentation des autres passifs - passif au titre des régimes à prestations définies	(38 768)	(81 762)	(72 343)
Diminution nette des résultats non distribués	(53 422) \$	(75 756) \$	(68 864) \$

### IFRS 10, États financiers consolidés, IFRS 11, Partenariats, et IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts dans d'autres entités

En mai 2011, IASB a publié IFRS 10, *États financiers consolidés*, IFRS 11, *Partenariats*, et IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts dans d'autres entités*, qui sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

IFRS 10 remplace les exigences de consolidation de la SIC-12, *Consolidation - Entités ad hoc*, et de IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et établit les principes de présentation et de préparation des états financiers consolidés dans le cas où une entité contrôle au moins une autre entité. La norme s'appuie sur les principes existants en définissant le concept de contrôle comme le facteur qui détermine si une entité doit être incluse dans les états financiers consolidés de la société mère. La norme contient des indications additionnelles pour la détermination du contrôle lorsqu'il est difficile d'évaluer qui détient le contrôle.

IFRS 11 remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et SIC-13, *Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs*, et fournit des indications sur la comptabilisation des partenariats qui mettent l'accent sur les droits et les obligations des partenariats plutôt que sur leur forme juridique.

IFRS 12 contient des exigences à l'égard des informations à fournir sur les filiales, les partenariats et les entreprises associées, ainsi que sur les entités structurées, qui remplacent les exigences existantes.

Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2012 et n'ont aucune incidence sur ses résultats ni sur sa situation financière.

## 2. Normes de présentation [suite]

### IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, IASB a publié IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, qui est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. IFRS 13 constitue une source unique d'indications pour l'évaluation de la juste valeur lorsque la juste valeur est exigée ou permise par les IFRS et rehausse les exigences en matière d'informations à fournir lorsque la juste valeur est requise.

Cette norme a été appliquée par la Banque prospectivement au 1<sup>er</sup> novembre 2013 et n'a aucune incidence significative sur ses résultats ni sur sa situation financière. Les nouvelles informations intermédiaires à fournir par suite de l'adoption de IFRS 13 figurent à la note 10. Les informations annuelles additionnelles à fournir seront présentées dans les états financiers audités pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2014, comme l'exige la norme.

### IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir

En décembre 2011, IASB a publié des modifications à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, pour inclure de nouvelles exigences en matière d'informations à fournir qui devraient aider les utilisateurs à mieux évaluer l'incidence, réelle ou potentielle, des contrats de compensation sur la situation financière d'une entité. Ces modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Les informations additionnelles à fournir seront présentées dans les états financiers audités pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2014, comme l'exigent les modifications.

## 3. Modifications de normes comptables à venir

La section qui suit présente les normes comptables qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore en vigueur. La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers.

### IFRS 9, Instruments financiers

En novembre 2009, IASB a publié IFRS 9, *Instruments financiers*, et l'a modifiée par la suite en octobre 2010, dans le cadre de la première phase de son projet en cours visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 contient de nouvelles exigences sur la manière dont une entité doit classer et évaluer les actifs et les passifs financiers qui font partie à l'heure actuelle du champ d'application de IAS 39.

En novembre 2013, IASB a franchi une nouvelle étape de son projet de réforme de la comptabilisation des instruments financiers et a annoncé des modifications à la comptabilité de couverture. Dans la foulée de ces modifications, il a également éliminé la date d'entrée en vigueur obligatoire de IFRS 9, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

En février 2014, IASB a provisoirement décidé d'exiger des entités qu'elles appliquent IFRS 9 pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2018 pour la Banque.

### IAS 32, Instruments financiers : Présentation

En décembre 2011, IASB a publié des modifications qui ont été apportées à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, afin de clarifier les critères de compensation des instruments financiers. Ces modifications, qui redressent des incohérences de la pratique courante relative à l'application des critères de compensation de IAS 32, seront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, soit à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2014 pour la Banque, et devront être appliquées rétrospectivement.

## 4. Valeurs mobilières

### Profits et pertes comptabilisés en résultat

#### Profits et pertes sur le portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

Les éléments suivants ont été comptabilisés dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente :

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2013
Profits nets réalisés	1 693 \$	1 702 \$	769 \$	3 395 \$	2 763 \$
Réductions de valeur comptabilisées dans le résultat	(8)	(251)	(185)	(259)	(185)
	1 685 \$	1 451 \$	584 \$	3 136 \$	2 578 \$

4. Valeurs mobilières [suite]

**Profits et pertes comptabilisés dans le résultat global**

**Profits et pertes latents sur le portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente**

Les profits et les pertes latents sur les valeurs mobilières disponibles à la vente découlent principalement des fluctuations des cours du marché et des variations des taux d'intérêt et des taux de change. La Banque considère qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation liée aux valeurs mobilières en position de perte latente, d'après la conjoncture du marché à la date de présentation de l'information, et continue de suivre ces placements et l'évolution des marchés.

Le tableau suivant présente les profits latents et les pertes latentes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

	AU 30 AVRIL 2014			
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada <sup>[1]</sup>	890 016 \$	121 \$	81 \$	890 056 \$
par des provinces	720 942	293	184	721 051
Autres titres d'emprunt	194 378	6 662	68	200 972
Actions privilégiées	87 535	1 862	1 089	88 308
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	69 123	13 927	225	82 825
Titres adossés à des actifs	43 398	1 193	9	44 582
	<b>2 005 392 \$</b>	<b>24 058 \$</b>	<b>1 656 \$</b>	<b>2 027 794 \$</b>

	AU 31 OCTOBRE 2013			
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada <sup>[1]</sup>	661 167 \$	288 \$	35 \$	661 420 \$
par des provinces	642 518	485	34	642 969
Autres titres d'emprunt	181 280	5 267	607	185 940
Actions privilégiées	85 177	404	2 713	82 868
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	60 540	12 806	618	72 728
Titres adossés à des actifs	31 943	1 235	36	33 142
	<b>1 662 625 \$</b>	<b>20 485 \$</b>	<b>4 043 \$</b>	<b>1 679 067 \$</b>

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

	AU 30 AVRIL 2013			
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada <sup>[1]</sup>	1 022 719 \$	1 104 \$	5 \$	1 023 818 \$
par des provinces	504 235	1 142	—	505 377
Autres titres d'emprunt	447 726	8 881	72	456 535
Actions privilégiées	75 839	1 809	551	77 097
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	61 694	10 310	436	71 568
Titres adossés à des actifs	15 894	1 262	—	17 156
	<b>2 128 107 \$</b>	<b>24 508 \$</b>	<b>1 064 \$</b>	<b>2 151 551 \$</b>

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

4. Valeurs mobilières [suite]

### Détenues jusqu'à l'échéance

Le tableau suivant présente le coût amorti des valeurs mobilières classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance.

	AU 30 AVRIL 2014	AU 31 OCTOBRE 2013	AU 30 AVRIL 2013
Valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada <sup>[1]</sup>	327 606 \$	620 784 \$	937 368 \$
Papier commercial adossé à des actifs	62 439	28 090	92 998
	<b>390 045 \$</b>	<b>648 874 \$</b>	<b>1 030 366 \$</b>

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et des bons du trésor.

## 5. Prêts

### Prêts et prêts douteux

AU 30 AVRIL 2014

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES			TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
			PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	POUR PRÊTS DOUTEUX	POUR AUTRES PRÊTS	
Personnels	7 079 386 \$	28 476 \$	— \$	9 675 \$	30 918 \$	40 593 \$
Hypothécaires résidentiels	14 665 381	31 794	—	3 030	6 327	9 357
Hypothécaires commerciaux	2 535 881	13 360	6 169	2 172	17 292	25 633
Commerciaux et autres <sup>[1]</sup>	2 952 102	33 653	21 271	2 019	23 230	46 520
	<b>27 232 750 \$</b>	<b>107 283 \$</b>	<b>27 440 \$</b>	<b>16 896 \$</b>	<b>77 767 \$</b>	<b>122 103 \$</b>

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations de 301,1 millions \$.

AU 31 OCTOBRE 2013

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES			TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
			PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	POUR PRÊTS DOUTEUX	POUR AUTRES PRÊTS	
Personnels	7 245 474 \$	13 971 \$	— \$	7 008 \$	32 953 \$	39 961 \$
Hypothécaires résidentiels	14 735 211	32 651	—	3 122	5 884	9 006
Hypothécaires commerciaux	2 488 826	14 082	9 731	254	15 764	25 749
Commerciaux et autres <sup>[1]</sup>	2 759 186	38 687	24 535	1 665	14 674	40 874
	<b>27 228 697 \$</b>	<b>99 391 \$</b>	<b>34 266 \$</b>	<b>12 049 \$</b>	<b>69 275 \$</b>	<b>115 590 \$</b>

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations de 271,0 millions \$.

AU 30 AVRIL 2013

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES			TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
			PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	POUR PRÊTS DOUTEUX	POUR AUTRES PRÊTS	
Personnels	7 605 244 \$	21 243 \$	— \$	8 981 \$	29 799 \$	38 780 \$
Hypothécaires résidentiels	14 499 292	21 972	—	1 529	2 365	3 894
Hypothécaires commerciaux	2 434 514	32 251	14 052	137	16 878	31 067
Commerciaux et autres <sup>[1]</sup>	2 495 992	42 200	25 435	2 155	13 037	40 627
	<b>27 035 042 \$</b>	<b>117 666 \$</b>	<b>39 487 \$</b>	<b>12 802 \$</b>	<b>62 079 \$</b>	<b>114 368 \$</b>

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations de 256,2 millions \$.

5. Prêts [suite]

**Provisions cumulatives individuelles pour pertes sur prêts**

	POUR LES SIX MOIS CLOS LES			
	30 AVRIL 2014		30 AVRIL 2013	
	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES <sup>(1)</sup>	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES
Solde au début de la période	9 731 \$	24 535 \$	34 266 \$	47 849 \$
Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé	(3 205)	(2 445)	(5 650)	(789)
Radiations	(311)	(774)	(1 085)	(7 063)
Recouvrements	—	17	17	139
Intérêts courus sur les prêts douteux	(46)	(62)	(108)	(649)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>6 169 \$</b>	<b>21 271 \$</b>	<b>27 440 \$</b>	<b>39 487 \$</b>

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

**Provisions cumulatives collectives pour pertes sur prêts**

**Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux**

	POUR LES SIX MOIS CLOS LES					
	30 AVRIL 2014		30 AVRIL 2013			
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES <sup>(1)</sup>	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES
Solde au début de la période	7 008 \$	3 122 \$	254 \$	1 665 \$	12 049 \$	12 492 \$
Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé	14 511	1 127	2 061	459	18 158	12 911
Radiations	(14 558)	(523)	—	(16)	(15 097)	(13 438)
Recouvrements	2 959	(477)	—	10	2 492	1 413
Intérêts courus sur les prêts douteux	(245)	(219)	(143)	(99)	(706)	(576)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>9 675 \$</b>	<b>3 030 \$</b>	<b>2 172 \$</b>	<b>2 019 \$</b>	<b>16 896 \$</b>	<b>12 802 \$</b>

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

**Provisions cumulatives collectives pour autres prêts**

	POUR LES SIX MOIS CLOS LES					
	30 AVRIL 2014		30 AVRIL 2013			
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES <sup>(1)</sup>	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES
Solde au début de la période	32 953 \$	5 884 \$	15 764 \$	14 674 \$	69 275 \$	57 201 \$
Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé	(2 035)	443	1 528	8 556	8 492	4 878
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>30 918 \$</b>	<b>6 327 \$</b>	<b>17 292 \$</b>	<b>23 230 \$</b>	<b>77 767 \$</b>	<b>62 079 \$</b>

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Une provision pour les montants non utilisés des facilités de crédit approuvées, qui est comptabilisée dans les autres passifs, s'est établie à 7,4 millions \$ au 30 avril 2014, à 7,5 millions \$ au 31 octobre 2013 et à 6,7 millions \$ au 30 avril 2013.

5. Prêts [suite]

**Prêts en souffrance, mais non douteux**

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance présentés dans le tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance mais non douteux n'est pas significatif.

	AU 30 AVRIL 2014			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	113 389 \$	29 969 \$	5 198 \$	148 556 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	286 902	42 842	24 430	354 174
	<b>400 291 \$</b>	<b>72 811 \$</b>	<b>29 628 \$</b>	<b>502 730 \$</b>

	AU 31 OCTOBRE 2013			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	90 749 \$	25 051 \$	5 799 \$	121 599 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	242 398	44 159	46 952	333 509
	<b>333 147 \$</b>	<b>69 210 \$</b>	<b>52 751 \$</b>	<b>455 108 \$</b>

	AU 30 AVRIL 2013			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	97 837 \$	25 461 \$	4 034 \$	127 332 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	267 983	46 381	28 827	343 191
	<b>365 820 \$</b>	<b>71 842 \$</b>	<b>32 861 \$</b>	<b>470 523 \$</b>

**Vente de prêts hypothécaires commerciaux**

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2014, la Banque a conclu la vente de prêts hypothécaires commerciaux d'un montant de 102,4 millions \$, qui a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 3,7 millions \$ dans les autres revenus. Dans le cadre d'une transaction similaire, la Banque a conclu la vente d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux totalisant 94,7 millions \$, qui a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 3,7 millions \$ au cours du trimestre clos le 30 avril 2013.

**6. Titrisation de prêts**

**Actifs financiers ne respectant pas les critères de décomptabilisation et passifs financiers connexes**

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs financiers qui ne respectent pas les critères de décomptabilisation et les passifs financiers qui leur sont associés compris dans le bilan consolidé.

	AU 30 AVRIL 2014	AU 31 OCTOBRE 2013	AU 30 AVRIL 2013
Prêts hypothécaires résidentiels	4 342 310 \$	4 241 310 \$	4 321 407 \$
Actifs de remplacement			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	13 291	12 099	11 349
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	45 313	8 410	13 361
Autres valeurs mobilières	390 045	648 874	1 030 366
Dette liée aux activités de titrisation	(4 896 007) \$	(4 974 714) \$	(5 473 470) \$

6. Titrisation de prêts [suite]

Le tableau qui suit présente sommairement les activités de titrisation effectuées par la Banque.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2013
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre et liés au nouveau financement	251 684 \$	239 295 \$	249 898 \$	490 979 \$	301 312 \$
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre à titre d'actifs de remplacement	73 761 \$	91 968 \$	92 754 \$	165 729 \$	192 413 \$

Le tableau qui suit présente les émissions de dette liée aux activités de titrisation depuis le début de l'exercice.

ÉCHÉANCE	POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2014		
	TAUX	VALEUR NOMINALE	VALEUR COMPTABLE INITIALE
<b>Nouvelles émissions de dette liée au programme des obligations hypothécaires du Canada</b>			
Décembre 2018	2,38 %	236 655 \$	238 686 \$
Juin 2019	2,01 %	252 259 \$	251 115 \$

## 7. Passif lié aux actions privilégiées

### Émission d'actions privilégiées

Le 3 avril 2014, la Banque a émis 5 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 13 (les « actions privilégiées, série 13 »), à un prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 125 millions \$. Les porteurs d'actions privilégiées, série 13 auront le droit de recevoir des dividendes privilégiés non cumulatifs trimestriels, portant un taux de dividende annuel de 4,3 % lorsque le conseil d'administration de la Banque en déclarera, pour la période initiale de cinq ans se terminant le 15 juin 2019 exclusivement. Par la suite, le taux de dividende sera rajusté tous les cinq ans afin de correspondre au taux des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans en vigueur à cette date, majoré de 2,55 %. Sous réserve de certaines conditions, les porteurs peuvent choisir de convertir la totalité ou une partie de leurs actions privilégiées, série 13 en un nombre équivalent d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 14 (les « actions privilégiées, série 14 ») le 15 juin 2019 et le 15 juin tous les cinq ans par la suite. Les porteurs des actions privilégiées, série 14 auront le droit de recevoir des dividendes à taux variable privilégiés non cumulatifs trimestriels, lorsque le conseil d'administration de la Banque en déclarera, d'un montant correspondant au taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 2,55 %.

Les actions privilégiées, série 13 sont comptabilisées à titre de passifs, puisque la Banque pourrait être tenue de convertir la totalité ou une partie des actions privilégiées en un nombre variable d'actions ordinaires si un événement déclencheur de non-viabilité se produit. Cette option de conversion est nécessaire pour que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III. Lorsque déclarés, les dividendes sur ces actions privilégiées seront comptabilisés dans les capitaux propres, au poste des résultats non distribués.

Le tableau ci-dessous présente les variations des actions privilégiées, le nombre d'actions privilégiées en circulation et le montant du passif connexe.

	POUR LES SIX MOIS CLOS LE	
	30 AVRIL 2014	
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
<b>Actions privilégiées de catégorie A Série 13</b>		
En circulation au début de la période	—	— \$
Émission d'actions	5 000 000	125 000
Frais d'émission	s.o.	(4 054)
<b>Total des actions privilégiées en circulation à la fin de la période</b>	<b>5 000 000</b>	<b>120 946 \$</b>

## 8. Capital-actions

### Actions privilégiées

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions privilégiées en circulation étaient comme suit :

	POUR LES SIX MOIS CLOS LES			
	30 AVRIL 2014		30 AVRIL 2013	
	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANT
<b>Actions privilégiées de catégorie A</b>				
Série 9				
En circulation au début de la période	s. o.	s. o.	4 000 000	97 885 \$
Rachat d'actions	s. o.	s. o.	(4 000 000)	(97 885)
En circulation au début et à la fin de la période	s. o.	s. o.	—	— \$
Série 10				
En circulation au début et à la fin de la période	4 400 000	107 642 \$	4 400 000	107 642 \$
Série 11				
En circulation au début de la période	4 000 000	97 562 \$	4 000 000	97 722 \$
Frais d'émission nets	s. o.	—	s. o.	(218)
En circulation au début et à la fin de la période	4 000 000	97 562 \$	4 000 000	97 504 \$
Total des actions privilégiées en circulation à la fin de la période	8 400 000	205 204 \$	8 400 000	205 146 \$

Se référer à la note 7, Passif lié aux actions privilégiées, pour des renseignements sur les Actions privilégiées de catégorie A Série 13.

### Actions ordinaires

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions ordinaires en circulation se présentaient comme suit :

	POUR LES SIX MOIS CLOS LES			
	30 AVRIL 2014		30 AVRIL 2013	
	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANT
<b>Actions ordinaires</b>				
En circulation au début de la période	28 532 412	446 496 \$	28 117 520	428 526 \$
Émission en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions	210 733	9 536	213 957	9 248
Émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions des employés	—	—	20 000	680
Total des actions ordinaires en circulation à la fin de la période	28 743 145	456 032 \$	28 351 477	438 454 \$

### Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque a déterminé que les dividendes déclarés le 5 mars 2014 seraient réinvestis dans des actions ordinaires émises à même le capital autorisé à un escompte de 2 %. Au cours du deuxième trimestre 2014, 100 544 actions ont été légalement émises en vertu du régime et sont présentées dans le tableau ci-dessus (110 189 actions au premier trimestre 2014 et 96 779 actions au deuxième trimestre 2013).

### Dividendes déclarés

Le 21 mai 2014, le conseil d'administration a déclaré le dividende régulier sur les actions privilégiées, série 11, le dividende final sur les actions privilégiées, série 10 ainsi que le dividende initial sur les actions privilégiées, série 13 aux actionnaires inscrits en date du 6 juin 2014.

Au cours de sa réunion tenue le 4 juin 2014, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,52 \$ par action ordinaire, payable le 1<sup>er</sup> août 2014 aux actionnaires inscrits en date du 2 juillet 2014.

8. Capital-actions [suite]

## Gestion du capital

### Fonds propres réglementaires

Selon le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur les lignes directrices sur les fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. La ligne directrice du BSIF établit les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du total des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres à respectivement 4,0 %, 5,5 % et 8,0 % pour 2014. Ces ratios tiennent compte de l'application progressive de certains ajustements réglementaires pour la période jusqu'en 2019 et du retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles pour la période jusqu'en 2022 (la base « transitoire »). La ligne directrice prévoit également l'augmentation chaque année des ratios minimums de fonds propres à compter de 2014, qui atteindront 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % en 2019, y compris une réserve de conservations des fonds propres.

De plus, le BSIF a indiqué qu'il s'attendait à ce que les institutions de dépôts atteignent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires au moins équivalents à la somme des ratios minimums de 2019 et de la réserve de conservation (la base « tout compris »), y compris un ratio cible minimum de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,0 %. La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles.

Le BSIF exige également que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts maintiennent un ratio actif/fonds propres.

Le 3 avril 2014, la Banque a émis des actions privilégiées, série 13 conformes à Bâle III. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements. La Banque a également obtenu l'approbation des organismes de réglementation de racheter à leur valeur nominale, le 15 juin 2014, les actions privilégiées, série 10 qui ne sont pas des instruments admissibles selon les règles de Bâle III.

La Banque a satisfait aux exigences réglementaires courantes en matière de fonds propres tout au long de la période de six mois close le 30 avril 2014. Les fonds propres réglementaires sont présentés ci-après.

	AU 30 AVRIL 2014		AU 31 OCTOBRE 2013 <sup>[1]</sup>	
	BASE TOUT COMPRIS	BASE TRANSITOIRE	BASE TOUT COMPRIS	BASE TRANSITOIRE
Actions ordinaires	456 032 \$	456 032 \$	446 496 \$	446 496 \$
Réserve pour paiements fondés sur des actions	91	91	91	91
Résultats non distribués	812 229	812 229	829 678	829 678
Cumul des autres éléments du résultat global, excluant les réserves de couverture de flux de trésorerie	13 938	13 938	9 535	9 535
Déductions des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires <sup>[2]</sup>	(252 027)	(50 405)	(268 141)	s. o.
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 030 263	1 231 885	1 017 659	1 285 800
Actions privilégiées non admissibles à dividende non cumulatif <sup>[3]</sup>	205 204	205 204	205 204	205 204
Actions privilégiées admissibles à dividende non cumulatif	120 946	120 946	—	—
Déductions des fonds propres de catégorie 1	s. o.	(51 262)	s. o.	(64 077)
Fonds propres additionnels de catégorie 1	326 150	274 888	205 204	141 127
Fonds propres de catégorie 1	1 356 413	1 506 773	1 222 863	1 426 927
Dette subordonnée <sup>[4]</sup>	355 048	355 048	399 429	399 429
Provisions cumulatives collectives	102 045	102 045	88 853	88 853
Déductions des fonds propres de catégorie 2	(2 315)	(463)	(16 978)	s. o.
Fonds propres de catégorie 2	454 778	456 630	471 304	488 282
<b>Total des fonds propres</b>	<b>1 811 191 \$</b>	<b>1 963 403 \$</b>	<b>1 694 167 \$</b>	<b>1 915 209 \$</b>

[1] Les fonds propres réglementaires pour 2013 sont présentés comme déposés auprès du BSIF et n'ont pas été ajustés pour refléter l'effet de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.

[2] Principalement composées de déductions pour les logiciels et les autres immobilisations incorporelles, le goodwill et les actifs des régimes de retraite.

[3] À l'heure actuelle, il n'existe aucune déduction liée au retrait progressif, au rythme de 10 % par année, des instruments de fonds propres non admissibles selon Bâle III, étant donné que le retrait progressif est déterminé en fonction des actions en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2013, qui incluaient les actions privilégiées de série 9 rachetées par la Banque au deuxième trimestre 2013.

[4] Nette d'un montant de 91,4 millions \$ (46,0 millions \$ en 2013) attribuable au retrait progressif, au rythme de 10 % par année, des instruments de fonds propres non admissibles selon Bâle III.

## 9. Paiements fondés sur des actions

### Régime d'options d'achat d'actions

Au cours du deuxième trimestre de 2014, aucune option d'achat d'actions n'a été attribuée et aucune option d'achat d'actions n'a été exercée. L'information relative au nombre d'options en cours est la suivante.

	AU 30 AVRIL 2014	AU 31 OCTOBRE 2013	AU 30 AVRIL 2013
	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE
Options d'achat d'actions en cours et exerçables à la fin de la période	<b>20 000</b>	20 000	30 000

### Régimes d'unités d'actions restreintes

Au cours du premier trimestre de 2014, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 2,5 millions \$ ont été converties en 52 752 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. Parallèlement, la Banque a également attribué 31 980 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 47,08 \$ l'unité dont les droits seront acquis en décembre 2016. Au deuxième trimestre 2014, la Banque a attribué 1 093 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 45,76 \$ l'unité et 657 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 45,64 \$ l'unité dont les droits seront tous deux acquis en décembre 2016.

Au cours du premier trimestre de 2014, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes à l'intention d'employés du secteur Marché des capitaux, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 1,4 million \$ ont été converties en 29 744 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. L'employeur ne cotise pas à ce régime, et un tiers des unités d'actions restreintes est racheté en décembre à chacune des trois premières dates d'anniversaire de l'attribution. Aucune autre attribution n'a été réalisée au deuxième trimestre 2014.

### Régime d'unités d'actions de performance

Au cours du premier trimestre de 2014, en vertu du régime d'unités d'actions de performance, la Banque a attribué 173 197 unités d'actions de performance évaluées à 47,08 \$ l'unité. Les droits de ces unités seront acquis en décembre 2016 et si certains objectifs financiers sont atteints. Aucune autre attribution n'a été réalisée au deuxième trimestre 2014.

### Charge liée aux régimes de paiement fondé sur des actions et passif connexe

Le tableau suivant présente la charge liée aux régimes de paiement fondé sur des actions, déduction faite de l'incidence des opérations de couverture connexes.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2013
Frais découlant de régimes dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie	<b>2 306 \$</b>	3 777 \$	1 540 \$	<b>6 083 \$</b>	5 134 \$
Incidence des couvertures	<b>(1 241)</b>	248	(327)	<b>(993)</b>	(318)
	<b>1 065 \$</b>	4 025 \$	1 213 \$	<b>5 090 \$</b>	4 816 \$

La valeur comptable du passif lié aux régimes réglés en trésorerie au 30 avril 2014 était de 32,6 millions \$ (29,1 millions \$ au 31 octobre 2013 et 25,1 millions \$ au 30 avril 2013).

## 10. Avantages postérieurs à l'emploi

Les modifications de IAS 19, *Avantages du personnel*, ont été appliquées rétrospectivement par la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2012. Se référer à la note 2 pour de plus amples informations.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2014	30 AVRIL 2013
Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies	<b>4 182 \$</b>	4 263 \$	4 800 \$	<b>8 445 \$</b>	9 659 \$
Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies	<b>1 644</b>	1 653	1 730	<b>3 297</b>	3 444
Charge au titre des autres régimes	<b>340</b>	351	326	<b>691</b>	662
	<b>6 166 \$</b>	6 267 \$	6 856 \$	<b>12 433 \$</b>	13 765 \$

## 11. Instrument financiers – juste valeur

### Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. La meilleure indication de la juste valeur est un prix coté sur un marché par une source indépendante, le cas échéant. Sinon, la juste valeur est calculée au moyen de techniques d'évaluation développées en interne. Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie de la juste valeur d'après la nature des données servant à l'évaluation (niveau 1, 2 ou 3). Des renseignements supplémentaires sur la hiérarchie de la juste valeur et les méthodes d'évaluation utilisées par la Banque pour évaluer la juste valeur des instruments financiers figurent à la note 23 des états financiers consolidés annuels audités de 2013.

### Sommaire

Le tableau ci-après présente les instruments financiers dont la juste valeur diffère considérablement de leur valeur comptable.

	AU 30 AVRIL 2014	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Prêts	28 693 \$	28 926 \$
Dépôts	23 759 \$	23 886 \$
Dette liée aux activités de titrisation	4 896 \$	4 955 \$

La valeur comptable des autres instruments financiers est égale à leur juste valeur ou s'en rapproche. De plus, les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur, sauf des valeurs mobilières de 467,4 millions \$ qui sont classées au niveau 1 au 30 avril 2014. Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et classés de niveau 3 ne sont pas significatifs. Aucun reclassement important du niveau 1 au niveau 2 de la hiérarchie ni aucun changement de méthode d'évaluation de la juste valeur n'a été réalisé au cours de la période.

## 12. Information sectorielle

La Banque détermine ses secteurs isolables selon les différents services qu'elle offre aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels. Les trois secteurs d'activité de la Banque sont : Particuliers et Entreprises, B2B Banque, et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux. Les autres activités de la Banque sont regroupées dans le secteur Autres.

À compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013, la Banque présente ses activités de détail et commerciales, qui étaient antérieurement présentées dans les secteurs d'activité Particuliers et PME-Québec, ainsi qu' Immobilier et Commercial, dans le secteur d'activité nouvellement créé Particuliers et Entreprises. Le nouveau secteur d'activité reflète mieux les interactions entre ces activités. Les secteurs d'activité B2B Banque et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux ne sont pas touchés par ce réalignement. De plus, certaines restructurations mises en œuvre au quatrième trimestre 2013 ont entraîné des ajustements mineurs aux répartitions sectorielles. Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation actuelle.

Le secteur Particuliers et Entreprises répond aux besoins financiers des clients d'affaires partout au Canada et à ceux des particuliers au Québec. La Banque sert les particuliers par l'entremise d'un réseau de succursales et de guichets automatiques et par une offre virtuelle, et fournit un vaste éventail de produits d'épargne, d'investissement et de financement. Les services électroniques et mobiles, ainsi que les produits transactionnels, les services de cartes et les produits d'assurance renforcent son offre. Elle propose aux entreprises, petites et grandes, ainsi qu'aux promoteurs immobiliers une gamme exhaustive de solutions de financement, y compris des solutions de crédit-bail. Sans oublier les services de dépôt, de gestion de trésorerie et de change qui viennent compléter son offre.

Le secteur B2B Banque fournit des produits bancaires et financiers à des intermédiaires financiers indépendants et à des institutions financières non bancaires dans tout le Canada.

Le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux comprend les activités de la filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc., un courtier de plein exercice, et les activités de marchés des capitaux de la Banque.

Le secteur «Autres», comprend les services généraux de la Banque, y compris les activités de la Trésorerie générale.

12. Information sectorielle [suite]

Les résultats des secteurs de la Banque se fondent sur les systèmes internes d'information financière et sont conformes aux principes comptables suivis pour la préparation des états financiers consolidés de la Banque.

Toutes les opérations intersectorielles sont éliminées dans le secteur Autres. Le financement des actifs et des passifs des secteurs est évalué selon des prix de cession interne fondés sur des coûts de financement qui reflètent la nature et la durée de ces éléments. Les revenus et les frais spécifiquement liés à chaque secteur sont pris en compte pour déterminer la performance du secteur d'activité. Les frais du siège social sont habituellement attribués au prorata à chaque secteur d'activité.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 AVRIL 2014

	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITALUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	97 592 \$	43 377 \$	506 \$	(2 749) \$	138 726 \$
Autres revenus	49 110	9 107	17 084	2 863	78 164
Revenu (perte) total(le)	146 702	52 484	17 590	114	216 890
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	—	5 498	—	—	5 498
Provisions pour pertes sur prêts	7 436	3 064	—	—	10 500
Frais autres que d'intérêt	99 947	30 971	14 059	10 490	155 467
Frais liés aux regroupements d'entreprises <sup>[1]</sup>	—	4 437	—	—	4 437
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	39 319	8 514	3 531	(10 376)	40 988
Impôts sur le résultat (recouvrement)	9 037	3 432	947	(3 417)	9 999
Résultat net (perte nette)	30 282 \$	5 082 \$	2 584 \$	(6 959) \$	30 989 \$
Actif moyen <sup>[2]</sup>	18 073 794 \$	8 859 018 \$	3 216 949 \$	3 624 658 \$	33 774 419 \$

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2014

	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITALUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	98 054 \$	46 197 \$	683 \$	(4 078) \$	140 856 \$
Autres revenus	48 630	9 102	15 482	2 039	75 253
Revenu (perte) total(le)	146 684	55 299	16 165	(2 039)	216 109
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	—	1 136	—	—	1 136
Provisions pour pertes sur prêts	10 254	246	—	—	10 500
Frais autres que d'intérêt	99 809	31 576	13 087	10 712	155 184
Frais liés aux regroupements d'entreprises <sup>[1]</sup>	—	3 949	—	—	3 949
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	36 621	18 392	3 078	(12 751)	45 340
Impôts sur le résultat (recouvrement)	8 343	4 959	826	(4 313)	9 815
Résultat net (perte nette)	28 278 \$	13 433 \$	2 252 \$	(8 438) \$	35 525 \$
Actif moyen <sup>[2]</sup>	18 039 239 \$	8 988 071 \$	2 912 036 \$	3 708 698 \$	33 648 044 \$

[1] Frais liés à l'intégration des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

[2] Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour les institutions financières.

12. Information sectorielle [suite]

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 AVRIL 2013

	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	92 572 \$	47 195 \$	1 070 \$	(407) \$	140 430 \$
Autres revenus	48 768	8 884	15 897	871	74 420
Revenu (perte) total(le)	141 340	56 079	16 967	464	214 850
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	—	1 224	—	—	1 224
Provisions pour pertes sur prêts	5 850	3 150	—	—	9 000
Frais autres que d'intérêt <sup>[1]</sup>	103 156	33 196	12 959	6 183	155 494
Frais liés aux regroupements d'entreprises <sup>[2]</sup>	—	6 136	—	—	6 136
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	32 334	12 373	4 008	(5 719)	42 996
Impôts sur le résultat (recouvrement)	7 500	3 283	1 033	(2 659)	9 157
Résultat net (perte nette)	24 834 \$	9 090 \$	2 975 \$	(3 060) \$	33 839 \$
Actif moyen <sup>[3]</sup>	17 559 039 \$	9 371 919 \$	3 132 489 \$	4 142 302 \$	34 205 749 \$

POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2014

	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	195 646 \$	89 574 \$	1 189 \$	(6 827) \$	279 582 \$
Autres revenus	97 740	18 209	32 566	4 902	153 417
Revenu (perte) total(le)	293 386	107 783	33 755	(1 925)	432 999
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	—	6 634	—	—	6 634
Provisions pour pertes sur prêts	17 690	3 310	—	—	21 000
Frais autres que d'intérêt	199 756	62 547	27 146	21 202	310 651
Frais liés aux regroupements d'entreprises <sup>[2]</sup>	—	8 386	—	—	8 386
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	75 940	26 906	6 609	(23 127)	86 328
Impôts sur le résultat (recouvrement)	17 380	8 391	1 773	(7 730)	19 814
Résultat net (perte nette)	58 560 \$	18 515 \$	4 836 \$	(15 397) \$	66 514 \$
Actif moyen <sup>[3]</sup>	18 056 230 \$	8 924 614 \$	3 061 965 \$	3 667 375 \$	33 710 184 \$

[1] Au cours du premier trimestre 2014, la Banque a ajusté de manière rétroactive sa méthodologie de répartition des frais du siège social. Par conséquent, des frais autres que d'intérêt d'un montant de 1,0 million \$ par trimestre en 2013, qui avaient été auparavant présentés dans le secteur Autres, ont été reclassés dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque. Ce reclassement a donné lieu à une diminution de 0,7 million \$ du résultat net de B2B Banque et à une augmentation de 0,7 million \$ du résultat net du secteur Autres par trimestre en 2013.

[2] Frais liés à l'intégration des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

[3] Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour les institutions financières.

12. Information sectorielle [suite]

POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2013

	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	190 673 \$	96 607 \$	1 751 \$	(6 257) \$	282 774 \$
Autres revenus	92 297	17 940	32 299	3 454	145 990
Revenu (perte) total(le)	282 970	114 547	34 050	(2 803)	428 764
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	—	2 280	—	—	2 280
Provisions pour pertes sur prêts	10 452	6 548	—	—	17 000
Frais autres que d'intérêt <sup>[1]</sup>	206 036	67 181	26 433	11 380	311 030
Frais liés aux regroupements d'entreprises <sup>[2]</sup>	—	13 693	—	—	13 693
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	66 482	24 845	7 617	(14 183)	84 761
Impôts sur le résultat (recouvrement)	15 112	6 564	1 961	(5 503)	18 134
Résultat net (perte nette)	51 370 \$	18 281 \$	5 656 \$	(8 680) \$	66 627 \$
Actif moyen <sup>[3]</sup>	17 468 796 \$	9 403 313 \$	3 025 650 \$	4 526 018 \$	34 423 777 \$

[1] Au cours du premier trimestre 2014, la Banque a ajusté de manière rétroactive sa méthodologie de répartition des frais du siège social. Par conséquent, des frais autres que d'intérêt d'un montant de 1,0 million \$ par trimestre en 2013, qui avaient été auparavant comptabilisés dans le secteur Autres, ont été reclassés dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque. Ce reclassement a donné lieu à une diminution de 0,7 million \$ du résultat net de B2B Banque et à une augmentation de 0,7 million \$ du résultat net du secteur Autres par trimestre en 2013.

[2] Frais liés à l'intégration des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

[3] Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour les institutions financières.

## 13. Regroupements d'entreprises

### Contrepartie éventuelle

Le 1<sup>er</sup> août 2012, la Banque a acquis la totalité des actions en circulation de la Compagnie de Fiducie AGF (Fiducie AGF). L'entente prévoyait le versement d'une contrepartie éventuelle d'au plus 20,0 millions \$ sur cinq ans si la qualité du crédit respectait certains critères. Cette contrepartie a été initialement évaluée à 5,9 millions \$. Le 30 mai 2014, la Banque a conclu une entente avec la Société de Gestion AGF Limitée visant le règlement de la contrepartie éventuelle pour un montant total moins élevé, soit 10,0 millions \$. Par conséquent, la Banque a comptabilisé une charge additionnelle non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ au deuxième trimestre 2014 pour tenir compte de l'incidence de l'entente.

### Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Au quatrième trimestre de 2012, la répartition du prix d'achat de la Fiducie AGF a donné lieu à un profit d'acquisition de 24,3 millions \$ (16,4 millions \$ net d'impôts), étant donné que la juste valeur estimée des actifs nets acquis était supérieure au prix d'achat. Le profit correspond principalement à l'incidence favorable de l'escompte ou de la prime requise pour refléter les taux du marché alors en vigueur sur les instruments financiers acquis, qui a été contrebalancée en partie par la juste valeur estimée initialement de la contrepartie éventuelle. La partie du profit découlant de la réévaluation des instruments financiers acquis est amortie en résultat net sur la durée résiduelle estimée des instruments financiers acquis et s'est établie à 1,4 million \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2014, pratiquement inchangée comparativement au trimestre clos le 30 avril 2013.

### Frais liés aux regroupements d'entreprises

Au cours du trimestre, la Banque a engagé des coûts liés à la conversion des systèmes de TI, aux salaires, aux honoraires professionnels et à d'autres frais, aux fins principalement de l'intégration des anciennes activités de la Fiducie AGF. Ces frais ont été comptabilisés directement en résultat net, au poste Frais liés aux regroupements d'entreprises.

# Renseignements aux actionnaires

## **Siège social**

Tour Banque Laurentienne  
1981, avenue McGill College  
Montréal (Québec) H3A 3K3  
Tél. : 514 284-4500, poste 5996  
Télécopieur : 514 284-3396

## **Centre télébancaire, Services bancaires automatisés et Service à la clientèle :**

Tél. : 514 252-1846  
ou 1 800 252-1846  
Site Internet :  
www.banquelaurentienne.ca  
Code Swift : BLCM CA MM

## **Agent des transferts et registraire**

Services aux investisseurs  
Computershare Inc.  
1500, rue University  
Bureau 700  
Montréal (Québec) H3A 3S8

## **Bureau de l'ombudsman**

Banque Laurentienne  
1981, avenue McGill College  
Bureau 1420  
Montréal (Québec) H3A 3K3  
Tél. : 514 284-7192  
ou 1 800 479-1244

## **Changement d'adresse et autres renseignements**

Les actionnaires sont priés de communiquer tout changement d'adresse à l'agent des transferts de la Banque. Pour toute autre demande ou question, veuillez communiquer avec le Secrétariat corporatif situé au siège social ou téléphoner au 514 284-4500, poste 7545.

## **Investisseurs et analystes**

Les investisseurs et analystes peuvent communiquer avec le secteur Relations avec les investisseurs situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 4926.

## **Médias**

Les journalistes peuvent communiquer avec le secteur Affaires publiques et communications, situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 3901.

## **Service de dépôt direct**

Les actionnaires de la Banque, qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans un compte issu de toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements, en avisant par écrit l'agent des transferts.

## **Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions**

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, lequel leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ou de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements facultatifs en espèces d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ sur chaque période de 12 mois se terminant le 31 octobre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1-800-564-6253. Les porteurs d'actions ordinaires et privilégiées non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

## **Inscription boursière et dates de clôture des registres et de paiement des dividendes**

Les actions ordinaires et les actions privilégiées décrites ci-dessous sont inscrites à la bourse de Toronto.	CODE CUSIP / SYMBOLE BOURSIER	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES*	DATE DE PAIEMENT DES DIVIDENDES*
Actions ordinaires	51925D 10 6 LB	Premier jour ouvrable de :	
		janvier	1 <sup>er</sup> février
		avril	1 <sup>er</sup> mai
		juillet	1 <sup>er</sup> août
		octobre	1 <sup>er</sup> novembre
Actions privilégiées			
Série 10	51925D 86 6 LB.PR.E	**	15 mars
Série 11	51925D 84 1 LB.PR.F	**	15 juin
Série 13	51925D 82 5 LB.PR.H	**	15 septembre 15 décembre

\* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

\*\* À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le paiement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.

